



## Édito

**La bête a toujours le don d'ubiquité !** L'année 2010 a été marquée par la mise en place et l'inauguration début août des statues du Malzieu : un bel ensemble en bronze de deux personnages et la bête sculptés par Yves Castel. Les visiteurs pourront donc dorénavant sans problème s'organiser un circuit de découverte des monuments à l'effigie du célèbre animal qui se trouvent désormais un peu partout dans la région : Marvejols, Saugues, Langogne, Aumont, Auvers, le Malzieu pour les principales représentations. Avec en plus le musée de Saugues, la maison de la bête d'Auvers et depuis cette année la tanière de la bête à Langogne, la bête revit donc en ce vingt et unième siècle et rattrape un peu sa cruauté passée en apportant un petit plus touristique sur les lieux où elle a sévi. Il resterait à faire des liens solides entre ces différents points d'intérêt mais ce fichu animal a occupé un territoire qui couvre aujourd'hui 5 départements (Haute-Loire, Cantal, Lozère, Aveyron, Ardèche) et 4 régions (Auvergne, Languedoc/Roussillon, Midi Pyrénées, Rhône/Alpes), ce qui entraîne les plus grandes difficultés pour organiser les choses, motiver les décideurs et obtenir des subventions. Bref, 245 ans après, la bête est toujours aussi insaisissable qu'en 1765 ! Depuis la dernière gazette, l'édition a également bien travaillé sur le sujet : on note plusieurs nouveautés dont les deux BD d'un célèbre journaliste lozérien (Jean Claude Bourret), le dernier (et définitif d'après lui) livre d'André Aubazac, une nouvelle étude historique de Guy Crouzet et quelques autres parutions signalées dans ces pages. Bonne lecture de cette douzième gazette qui porte le numéro 11.

Bernard SOULIER

## Précisions historiques :

**On en sait un peu plus sur la fin de la dépouille de la bête de Chastel.**

On avait admis jusqu'à présent la version de l'abbé Pourcher qui prétendait que Chastel, après avoir fait la tournée du pays avec le cadavre du monstre, avait emmené sa bête à Paris en compagnie d'un nommé Gilbert domestique du marquis d'Apcher, qu'il avait montré sa bête en chemin dans les villes traversées, qu'il l'avait présentée au roi et l'avait ensuite enterrée quelque part du côté de Versailles. Pourcher cite comme source pour ces faits « Auguste André Bulletin 1884-204 ». Mr Philippe Sauré a compulsé aux archives de Mende le fonds Auguste André et on y

## Sommaire

|                                                         |         |
|---------------------------------------------------------|---------|
| Éditorial                                               | Page 1  |
| Précisions historiques                                  | Page 1  |
| <i>La fin de la bête de Chastel</i>                     | Page 1  |
| <i>Les parents des victimes</i>                         | Page 4  |
| <i>L'objet de Sauzet</i>                                | Page 4  |
| <i>Le loup d'Antoine et les mensurations de Jaladon</i> | Page 5  |
| <i>Le loup d'Antoine gangrené ?</i>                     | Page 5  |
| <i>Lettre de Lafont du 17 avril 1767</i>                | Page 5  |
| <i>Chastel, Estaniol et Pourcher</i>                    | Page 5  |
| <i>La maréchassée et la bête</i>                        | Page 5  |
| <i>La bête à la cour</i>                                | Page 5  |
| Les précisions de Serge Colin                           | Page 5  |
| <i>La belle Aglaë et la bête du Gévaudan</i>            | Page 5  |
| <i>Le marquis de Sade</i>                               | Page 6  |
| <i>Le garde Reinhard</i>                                | Page 6  |
| <i>Antoine ou Anthoine ?</i>                            | Page 6  |
| <i>À ne pas lire avant d'aller dormir !</i>             | Page 6  |
| Le bêtisier de la bête                                  | Page 6  |
| <i>La peau de la bête retrouvée</i>                     | Page 6  |
| <i>Le vrai métier de Mercier</i>                        | Page 6  |
| <i>La bête et Astérix</i>                               | Page 7  |
| <i>C'est le gendarme Cavagne qui a tué la bête</i>      | Page 7  |
| <i>Carnaval dans la montagne</i>                        | Page 7  |
| Bibliographie                                           | Page 8  |
| <i>Livres de 2010</i>                                   | Page 8  |
| <i>Magazines et revues</i>                              | Page 10 |
| <i>Publications anciennes retrouvées</i>                | Page 10 |
| La bête dans les médias                                 | Page 11 |
| <i>À travers la presse locale</i>                       | Page 11 |
| <i>Téles et radios</i>                                  | Page 11 |
| Expos, conférences et dedicaces                         | Page 11 |
| L'inauguration du monument du Malzieu                   | Page 11 |
| <i>La dictée de la bête</i>                             | Page 12 |
| Au Musée fantastique de la bête                         | Page 15 |
| L'expo d'Auvers                                         | Page 15 |
| Nécrologie                                              | Page 15 |
| Chiner sur la bête                                      | Page 16 |
| <i>Le château du Besset</i>                             | Page 16 |
| <i>Monsieur de La Barthe</i>                            | Page 16 |
| Divers                                                  | Page 18 |
| <i>La notoriété de la bête outre Atlantique</i>         | Page 20 |
| <i>Une chanteuse dévorée par des coyotes</i>            | Page 20 |
| La carrière militaire de R F A de Beauterne             | Page 22 |
| Expositions à Saint Alban                               | Page 24 |

trouve une « Relation des dégâts faits en Gévaudan par la bête féroce qui y a paru en 1763 rédigée par M. Bès de la Bessière de St Chély ». L'histoire de la bête y est résumée, une liste des victimes, quasiment identique à celle donnée par Duhamel, est présente et surtout des précisions sont données sur la fin de l'histoire. Extraits : « *Gibert, concierge de l'hôtel de M. de Peyre à Marvejols m'avait dit avoir porté à Paris la véritable bête féroce qui faisait tant de dégâts, m'a dit le 24 janvier 1809.....En 1767 il entra au service de M. Le comte d'Apchier....M. d'Apchier fit enfermer la bête dans une caisse faite exprès, soit parce qu'il crut qu'elle se conserverait mieux ainsi, soit qu'il voulut la mettre à l'abri de la curiosité publique qui aurait pu retarder son transport de Besque à Paris. Ainsi emballée, M. d'Apchier la confia à Gibert qu'il fit accompagner jusqu'à Clermont d'un cavalier de la Maréchaussée. Là, Gibert loue un voiturier et une charrette jusqu'à Paris, et, fidèle aux ordres de son maître, ne quitte pas le dépôt qui lui était confié et ne l'expose aux yeux de personne. Cependant la bête se corrompait.....Gibert arrive enfin à Paris, va séjourner à l'hôtel de M. de la Rochefoucault à qui il remit en même temps une lettre dans laquelle M. d'Apchier priait le seigneur d'informer le roi de la délivrance heureuse du monstre si fameux dont on lui faisait apporter le corps en témoignage de sa destruction. Le roi se trouvait pour lors à Compiègne et.....il donna ordre à M. de Buffon de visiter et d'examiner cet animal. Ce naturaliste, malgré le délabrement où l'avaient réduit les vers et la chute de tous les poils, suite des chaleurs de la fin de juillet et du commencement d'août, malgré encore la mauvaise odeur qu'il répandait, après un examen sérieux, jugea que ce n'était qu'un gros loup.....Dès que M. de Buffon eut fait l'examen de cette bête, Gibert se hâta de la faire enterrer à cause de sa grande puanteur et il dit en avoir été tellement incommodé qu'il en fut malade à garder le lit pendant plus de 15 jours à Paris... » (AD 48 -11-J-12, Fonds André, Bès de la Bessière).*

De larges extraits de ce document ont déjà été publiés par Ferdinand et Auguste André, archivistes des AD 48 (que connaissait l'abbé Pourcher). Beaucoup d'auteurs, y compris Pourcher, ont repris ces extraits sans revenir au document original. Bès de la Bessière a recueilli le témoignage de Gibert le 14 janvier 1809 soit 42 ans après les faits. Outre l'intérêt pour la fin de la dépouille de la bête on y trouve d'autres précisions : « *La bête fut conservée après une naturalisation sommaire, une douzaine de jours à Besque. L'intervalle de l'extrémité de ses deux mâchoires éga-*

*lait la longueur du bras de Gibert depuis le coude jusqu'à l'extrémité du pouce et Gibert n'est pas petit, ayant 5 pieds, 5 pouces, c'est-à-dire que l'ouverture de la gueule présentait un espace de 4 décimètres et demi, près de 2 pans. Gibert regrette bien de n'avoir pas, pendant son voyage à Paris, contenté la curiosité publique qui lui aurait procuré des sommes immenses. »* Sur la nature de la bête il précise que c'était une espèce de gros loup mâle rougeâtre à la tête et aux flancs, ayant sur le dos une raie de poils grossiers raides, longs et noirs. Plus avant il précise que des poils de la bête vivante avaient été ramassés et que d'après leur aspect ce n'était pas un loup : « *La différence consiste en ce que le poil de la bête est plus long de 6 lignes, qu'il est plus doux et la moitié plus mince du côté de la tige ; du reste blanc dans cette partie et noir dans sa partie moyenne, comme celui du loup. Après le noir, il est d'un blanc tirant sur le roux et vers la pointe, d'un roux ardent, au lieu que celui du loup, qui ressemble le plus à celui de la bête, se termine en noir. »*

Commentaires : Le document ne semble pas avoir été écrit au jour le jour mais a l'air d'être une copie (d'un des deux André ou de Bès de la Bessière père ou fils ? Il n'est ni signé, ni daté. En 1809, date minimale où ce texte a pu être écrit, Gibert doit avoir près de 70 ans. Sa mémoire est elle tout à fait fidèle ? Pas sûr puisqu'il situe le début de l'affaire en 1763 et la chasse de Chastel le 10 ou 12 juillet 1767 avec 7 à 8 bons chasseurs (tout a commencé en Gévaudan en 1764 et pour la mort de la bête c'était le 19 juin 1767 avec 12 chasseurs). Mais aurait-il pu oublier qu'il avait été reçu par le Roi à Versailles ? Aussi sommes-nous amenés à croire en grande partie ce que raconte Gibert :

Le Roi n'a jamais vu les restes de la bête, Buffon les a bien examinés mais on n'a aucun écrit de lui.

Chastel n'est jamais allé à Paris ou Versailles avec sa bête, comme de nombreux auteurs l'affirment.

La bête n'a pas été exposée en route.

A Paris, la caisse de la bête n'a jamais quitté l'hôtel de la Rochefoucault où elle a dû être enterrée et n'a donc jamais atteint Versailles et été présentée à la Cour.

Voilà qui remet en question bien des dires sur le voyage de la bête à Paris !

Que penser de l'ouverture de la gueule de la bête (il doit confondre avant bras et main ouverte car avec 45 cm c'était plutôt un crocodile ou un hippopotame qu'un canidé !). Il parle d'un os de l'épaule d'une jeune fille dans le ventre de la bête alors que d'après le rapport Marin, c'était une tête de fémur. Par contre on y relève de très intéressantes précisions : le nom du domestique du marquis d'Apchier est bien

Gibert et non Gilbert. L'hypothèse de la hyène barrée conservée au jardin du roi est mise à mal puisque tout a été enterré (une charogne sans poils). Mais qu'y avait-il exactement dans cette caisse ? Bête entière, peau seule, un tas d'os, bête sommairement naturalisée ? Rappelons nous la lettre d'Auvergne qui parle de bête décharnée pour en conserver le squelette et aussi du livre de raison de Mme de la Rouvière qui mentionne que la bête a été salée ? Quoi qu'il en soit, ce terrible animal a bien failli faire encore une victime après sa mort, le pauvre Gibert, après un alitement de 15 jours, prétend que sa mauvaise santé ultérieure est due à la puanteur de la charogne !

**Henri Allyot** a étudié aussi ce document, voici ses réflexions :

Il a été rédigé par Bès de la Bessière père et aussi par le fils. Pierre Bès seigneur de Berc, la Bessière, avocat en parlement, lieutenant du bailli de la comté d'Apcher, premier consul de St Chély, épousa le 15 janvier 1743 Jeanne de Monteil puis le 21 octobre 1761 Marguerite d'Almas d'Aumont. Il mourut à Montpellier en 1772. De son premier mariage il eut entre autre un fils Emmanuel qui fut avocat en parlement. C'est sûrement lui le rédacteur de la partie sur la fin des restes de la bête de Chastel (récit de Gibert). Il serait intéressant de retrouver des descendants de cette famille qui auraient peut être d'autres documents.

**Conclusion de Serge Colin** : ce récit est à prendre avec précaution vu sa date tardive et ses erreurs manifestes. En 1809, 1810, Robert François Antoine, bien vivant, bien en Cour, eut pu faire rectifier les erreurs s'il en avait eu connaissance. Mais quelle fut la diffusion de ce texte ?

#### Mes conclusions :

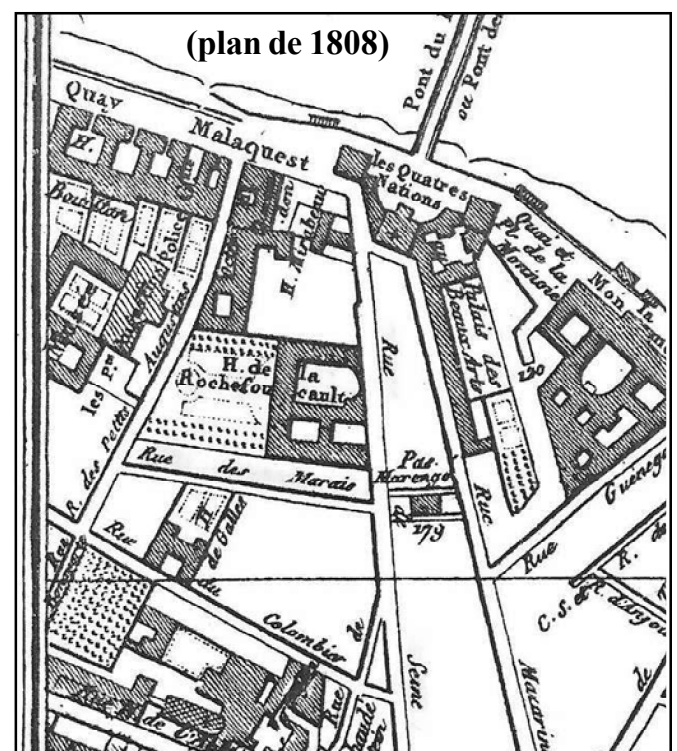
Pourquoi Pourcher qui avait sûrement eu accès au document original ne l'a pas publié in extenso ? Pourquoi a-t-il changé des faits ? Avait-il des doutes sur la véracité de certains éléments de ce texte ? Autant de questions sans réponses. Ce document, comme presque toujours dans l'étude de cette affaire, s'il lève bien certaines interrogations en pose aussi beaucoup d'autres, le serpent se mord la queue et la recherche continue donc !

Qui était Mr de la Rochefoucault ? Il s'agissait très certainement de Louis Alexandre Duc de la Rochefoucault (1743 – 1792) qui était apparenté à Antoinette de la Rochefoucault (1714 – 1751) épouse de Joseph Randon comte d'Apchier. D'où l'envoi de la bête par les d'Apchier auprès de cette personne susceptible de l'introduire à la Cour.

Où se trouvait l'hôtel de La Rochefoucault à Paris ? Philippe Sauré a poursuivi son enquête sur Paris auprès des diverses bibliothèques et en interrogeant

un descendant de la famille, Philippe de La Rochefoucault. Sur le plan de Turgot, l'hôtel de La Rochefoucault se situe rue de Seine, à l'angle de la rue des marais : « *On peut, distinctement, en bas à droite, apercevoir le tracé du jardin, les allées d'arbres et le bassin qui contribuent à faire de cet ensemble, avec les bâtiments, un modèle de l'hôtel aristocratique* ».

Dans le « Dictionnaire historique des rues de Paris » de Jacques Hillairet, à Rue de Seine (p 510-511) : 6<sup>ème</sup> arrondissement. Nos 14-16-18 : Hôtel de La Rochefoucault. Emplacement de 2 propriétés achetées en 1538... Roger Du Plessis, comte de Liencourt fit reconstruire un hôtel vers 1620. Il y logea, vers 1659, son neveu François VI de La Rochefoucault, auteur des « maximes ». Cet hôtel appelé « De La Rochefoucault » s'étendait, par derrière, avec ses jardins, jusqu'au N° 13 de la rue des petits Augustins (Bonaparte) et touchait, en certains endroits (N° 10 à 14) la rue des marais St Germain (Visconti). Cet hôtel resta dans la famille de La Rochefoucault jusqu'en 1793. Finalement, il fut démoli en 1825. La rue des Beaux Arts passe sur son emplacement. De nos jours, on peut le localiser dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, la façade était rue de Seine, entre le square H.Champion et la rue Visconti et il devait s'étendre au-delà de la rue Bonaparte. C'est certainement au pied des arbres, ou dans les jardins s'étendant derrière l'hôtel, que Gibert enterra la caisse contenant les restes de la bête tuée par Jean Chastel au cours du mois d'août 1767. Actuellement il ne reste que des immeubles modernes n'ayant plus rien à voir avec ceux du 18<sup>ème</sup> siècle mais ne désespérons pas : peut



être qu'un jour en creusant une canalisation de gaz ou autre on tombera sur la dépouille de la bête ! On peut toujours rêver !



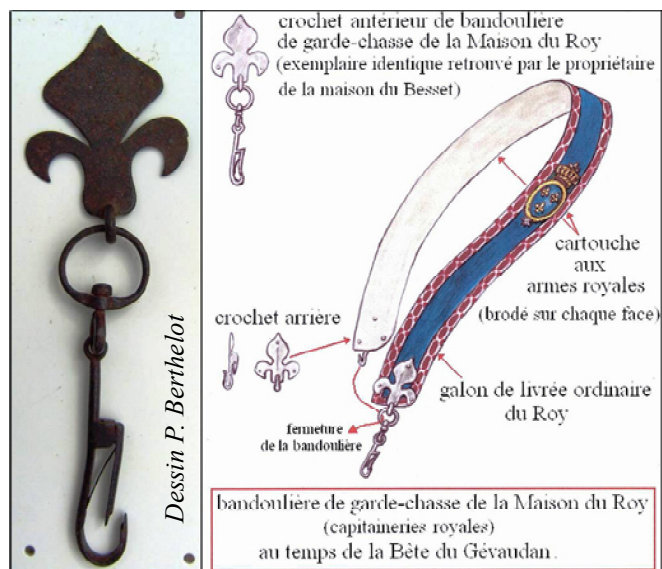
Vue des lieux actuels. Photo P. de La Rochefoucault

### Les parents des victimes :

Dans Généalogie-Calamités, sous le titre « Énigme en Gévaudan », une étude publiée via leur site internet, Laurence LABAYS et Patrick GEOFFROY publient des précisions sur les victimes, notamment les actes de baptêmes avec les prénoms du père et le nom et prénom de la mère. On s'aperçoit qu'il y a quelques différences sur les âges des victimes, cela reste à vérifier et les généalogistes pourront certainement y trouver des compléments à partir des noms de la mère.

### L'objet de Sauzet :

P. Berthelot, grand spécialiste français des tenues militaires apporte des précisions sur l'objet photographié, page 18 de la gazette N° 10. « *Bien que présenté à l'envers sur la photo (tête en bas), nous pouvons affirmer que l'objet retrouvé dans la maison n'est autre que la plaque antérieure du crochet de bandoulière d'un garde-chasse des capitaineries royales. Si la fleur de lys n'est pas perforée sur ses 3 branches, cela signifie simplement qu'il s'agissait*



d'une pièce de rechange pour la bandoulière ; elle était rivetée en 3 points sur la courroie... ». Les gardes d'Antoine faisaient donc très attention à leur tenue qui se devait de toujours être très réglementaire ! Cet objet était en fait une sorte de plaque officielle prouvant la fonction de celui qui le portait. Il constitue en tous cas une preuve irréfutable de la présence des gardes chasses royaux en ces lieux !

Dessin P. Berthelot

Le propriétaire de cet objet possède aussi une série de 6 planches 56 X 42 cm d'une bande dessinée sur la bête qui, pour diverses raisons, n'a jamais vu le



jour. Elles datent de 1987, sont l'œuvre du célèbre dessinateur Jacarbo et Mr Meyer était le concepteur du projet. Il souhaite les vendre au profit d'une association humanitaire dont il est le président : Projet Action qui parraine des villages de Madagascar. Prix des 6 planches : 1 800 €

non fractionnables.

Contacts : Philippe MEYER Projet Action BP 23 93101 MONTREUIL CEDEX.

Tél : 01 48 59 14 53 Mail : [tsaragiso@gmail.com](mailto:tsaragiso@gmail.com)

### Le loup d'Antoine et les mensurations de Jaladon :

Aux AD 63 (C 1735), nous avons le manuscrit de Jaladon et à la BMU 63 un exemplaire imprimé de ce même rapport. F. Fabre, dans son ouvrage, l'a reproduit, mais ne cite que 7 mensurations sur les 21 relevées par Jaladon. Il nous a paru utile de le donner en son entier pour, éventuellement, le comparer avec la bête de Chastel ou le loup commun. Jaladon avait utilisé des « drogues » pour conserver cet animal qui avait diminué de taille. Il donne les 2 mensurations avant et après dessèchement. Afin de pouvoir établir des comparaisons, nous ne donnons que les chiffres de la première colonne.

Proportions de l'animal prises avant le dessèchement (Pied, pouce, ligne) :

Longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue : 5-10-6

Longueur depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue : 4-5-1

Longueur du bout du nez jusqu'à l'occiput : 1-1-0

Circonférence de la tête prise au dessus des yeux : 1-8-4

Contour de la bouche : 2-1-6

Distance du museau à l'angle antérieur de l'œil : 0-5-3

Distance entre l'angle postérieur et l'oreille : 0-4-7

Longueur ou fente de l'œil d'un angle à l'autre : 0-1-9

Circonférence de la tête prise entre les oreilles et les yeux : 2-0-3

Longueur des oreilles : 0-5-3

Distance entre les 2 oreilles : 0-6-5

Circonférence du corps : 3-5-0

Longueur du tronçon de la queue : 1-6-6

Longueur de l'avant bras : 0-11-4

Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles : 0-9-3

Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon : 1-0-11

Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles : 0-10-9

Longueur du pied de derrière : 0-2-9

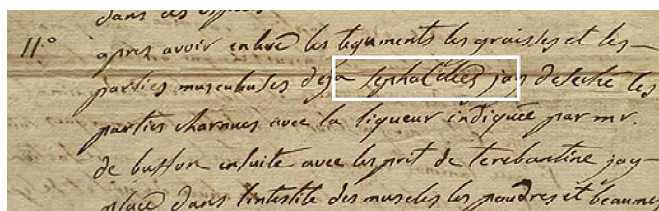
Longueur du pied de devant : 0-2-11

Longueur du plus grand onglon : 0-1-1

Longueur des dents canines ou défenses : 0-1-3

### Le loup d'Antoine gangrené ?

Un mordu de la bête (Phil Barnson) pense avoir compris le mot que Jaladon utilise dans son rapport sur le loup d'Antoine. Il n'aurait pas fallu lire «cellules séphaceliées» mais «cellules sphacelées». Cela est fort



probable car n'oublions pas que l'orthographe de l'époque était très élastique. La sphacèle étant une forme de gangrène sèche. Reste maintenant à savoir pourquoi et comment ce loup a pu avoir une gangrène.

### Lettre de Lafont du 17 avril 1767 :

Elle est signalée dans la Revue du Gévaudan de 1961 par l'abbé Peyre qui a vu cette lettre dans les archives de l'Intendance du Languedoc à Montpellier, mais il a fallu que Guy Crouzet, avec toute sa perspicacité, la retrouve et la publie pour qu'on découvre tout son intérêt dans la fin de l'histoire de la bête et pour une période où les documents sont rares. Cette lettre recoupe, en partie, celle de Du Verny de la Védrine à Jaoust qui est mal datée dans le livre de l'abbé Fabre (1765 au lieu de 1767).

### Chastel, Estaniol et Pourcher :

Ce dernier, dans son livre, cite le poème d'Estaniol, dans lequel il dit avoir voulu discuter avec Jean Chastel. Mais celui-ci était déjà mort à la naissance du poète ! Méfiance donc pour cet écrit et pour d'autres aussi !

### La maréchaussée et la bête :

On relève au moins 4 fois la mention de cavaliers de la maréchaussée dans les documents :

-Dans une lettre d'Antoine à Ballainvilliers.

-Dans une autre d'Antoine à Saint Priest.

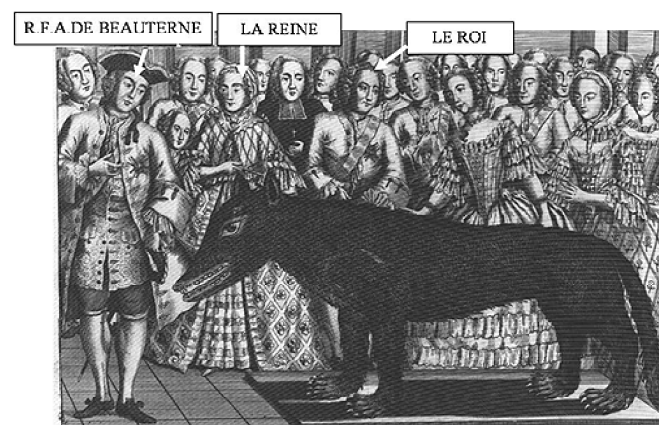
-Dans le PV d'Antoine sur le loup des Chazes.

-Dans le rapport Marin.

Dans un article de la revue historique Langeadoise le Jacquemart sur la prévôté, nous relevons les noms de deux cavaliers de la maréchaussée présents aussi dans les documents cités ci-dessus (François Lamothe, Jean-Joseph Desgrignard).

### La bête à la cour :

Polémique entre Serge Colin et Patrick Berthelot pour identifier le Roi sur la gravure de la présentation du loup d'Antoine à la Cour (voir l'histoire du chapeau dans la gazette No 10). Les deux spécialistes se sont finalement mis d'accord sur au moins 4 personnages : le Roi, la Reine, Robert François Antoine de Beauterne et bien sûr le loup ! Voyez donc la gravure.



### Les précisions de Serge Colin :

Je reçois toujours beaucoup de lettres de cet érudit et après un décryptage souvent laborieux, ces lettres me donnent de très intéressantes précisions et réflexions sur l'histoire de la bête et sur ses à côtés. En voici quelques unes.

### La belle Aglaë et la bête du Gévaudan :

Au poste de secrétaire d'état à la maison du Roi et aux affaires religieuses, Louis Phélypeaux, comte de Saint Florentin, puis Duc de la Vrillière (1725-1775) a, dans ses attributions « du dedans » le Languedoc et l'Auvergne. Il est donc le patron direct des intendants de ces deux généralités. Nous trouvons en effet au moins 42 lettres adressées à ces deux intendants au sujet de la bête entre 1764 et 1766. Le comte eut pour maîtresse attitrée pendant plus de 30 ans Marie Madeleine Aglaë Cusaque, née à Lille en 1727. C'était une habitude des grands de l'époque d'avoir des maîtresses et surtout de ne pas les cacher ! De celle-ci il aura au moins 6 enfants. En 1755 la belle Aglaë épouse un mari complaisant, Etienne de Lespinasse, qui en échange de sa complaisance est nommé gouverneur de Pont St Esprit. Le 23 avril 1765, Aglaë

achète le marquisat de Langeac. Pourquoi ce choix ? La nouvelle marquise ne mettra jamais les pieds sur ses terres mais transmettra ce fief à un de ses fils. En tous cas il paraît fort peu probable qu'Aglæ n'ait jamais discuté de la bête qui défrayait la chronique à cette époque avec son amant. Est-ce pour cela qu'elle jeta son dévolu sur la Marquisat de Langeac ? Car chacun sait bien que les femmes adorent se faire peur !

**Le marquis de Sade** a été accusé par certain(e) d'avoir été la bête. Il est né à Paris en 1740, y a fait ses études. Il participe à la guerre de 7 ans comme officier (1756-1763), se marie en mai 1763 à Paris. Il est emprisonné à Vincennes en septembre 1763, libéré en novembre mais assigné à résidence en Normandie chez ses beaux parents. Bref passage à Dijon puis retour à Paris. De fin 1764 à 1767 il est étroitement surveillé par la police de Paris et est l'objet d'un premier scandale sadique en avril 1768, il est incarcéré à Saumur puis à Lyon. Il n'a donc pas pu trouver le temps de venir « faire la bête » en Gévaudan. Si « Messire » il y a eu ce ne fut pas le marquis de Sade ! CQFD.

**Le garde Reinhard** devrait être célèbre encore plus que son oncle François Antoine ! Avant de sauver son patron devant la bête le 20 septembre 1765, n'avait-il pas déjà descendu le 28 août un très grand loup qui était allé périr, en bon farceur, à Védrières Saint Loup !

**Antoine ou Anthoine ?** Au fil des lectures, Mr Colin trouve les deux orthographes ! Laquelle est la bonne pour celui qui nous intéresse ?

### **Attention ! À ne pas lire avant d'aller dormir !**

Serge Colin tient un décompte très précis des différentes opinions émises sur la nature de la bête. Il est actuellement à 230 auteurs exprimant nettement leur avis. Cela se décompose comme suit :

**Incriminant des animaux agissant seuls** : 162,5 opinions et parmi celles-ci on relève 132 fois le loup (soit 57,39% du total général), 2 fois le chien, 5,5 fois des canidés non précisés, 1 hyène, 1 dingo d'Australie, 1 thylacine de Tasmanie, 1 tigrion, 1 glouton, 1 lynx, 1 lionne, 2 hémicyons, 1 waheela (loup blanc mythique), 1 andrewsarcus, 3 monstres non précisés, 1 animal non précisé, 5 hybrides loup/chien, 2 hybrides loup/hyène, 1 hybride loup/tagomas de Madagascar.

**Incriminant des humains agissant seuls** : 31 avis dont 10 humains sans précision, 11 sadiques, 7 loups-garous, 1 sorcier, 1 vampire, 1 tueur en série, 1 cannibale.

**Incriminant des humains + des animaux** : 32,5 opinions d'auteurs avec 3 fois humain + loup, 6 fois humain + chien, 12 fois humain + hybride loup/chien, 1,5 fois humain + canidé non précisé, 2 fois humain +

hyène, 2 fois humain + loups et chiens, 6 fois humain + animaux non précisés.

**Incriminant les extraterrestres** : 1 opinion

**Incriminant le diable** : 1 opinion

**La bête du Gévaudan est une invention** : 2 opinions.

Que manque-t-il à cet inventaire à la Prévert pour être complet ? La vraie nature de la bête est-elle bien dans le lot ? Je fais pour ma part toute confiance aux futurs auteurs pour nous trouver encore d'autres spécimens divers et bizarres pour jouer le rôle de notre célèbre « bestia ».

## **Le bêtisier de la bête**

Voici une nouvelle rubrique, elle contiendra tout ce qui nous fait rire ou sourire car il faut bien compenser les malheurs causés par la bête par un peu d'humour à son sujet.

### **La peau de la bête retrouvée :**

L'année 2010 a été pour la Haute Loire l'occasion d'une exposition internationale sur les mammouths. J'ai profité du 1<sup>er</sup> avril pour faire une petite blague sur le forum internet de discussion :

*« En ce moment c'est la folie des mammouths en Haute Loire : expos, conférences, accueil de mammouths congelés et de leurs découvreurs et bien sûr fouilles tous azimuts.*

*Des fouilles ont eu lieu du côté du Mont Mouchet et je viens tout juste d'être contacté par un paléontologue qui a trouvé ..... une peau .....mais d'après lui celle-ci n'a rien à voir avec celle qu'il espérait. Ce ne serait pas une peau de mammouths mais bel et bien LA peau de la bête du Gévaudan !!!!!!!!!!!!! Et voilà comment une belle histoire va se terminer car les savants envisagent bien entendu de faire parler son ADN. Je vous tiendrai bien entendu au courant de la suite de cette fabuleuse affaire..... »*

Deuxième message :

*« Devant vos innombrables demandes de précisions, en voici de toutes fraîches :*

*Je viens tout juste de recevoir par mail une photo de cette fameuse peau. Elle ressemble à s'y méprendre à celle d'une certaine TRUITE VELUE qui a fait sa première apparition dans un célèbre film sur la bête. »*

Certains y ont cru malgré leurs dénégations postérieures.

### **Le vrai métier de Mercier ou comment transformer un aubergiste en juge ?**

Le dénommé Mercier vient de Mende pour chasser la bête du côté de Langogne dès le mois d'août 1764. Puis Lafont, suite à la mort de Marguerite Malige

survenue le 19 octobre, l'envoie chasser du côté de St Alban (lettre du 30/10/64). Outre la longue lettre de Lafont à l'intendant de début novembre 1764, nous avons aussi des lettres du comte de Morangiès de St Alban dans lesquelles Mercier est cité. Il participe aux battues organisées dans la région, demande l'envoi de militaires dont il prendrait volontiers le commandement. Il semble ignorer que Duhamel en est déjà chargé ou espère le supplanter. Quel honneur pour celui qui réussira à débarrasser le pays de la bête !

Dans une lettre du 28 octobre 1764 Morangiès écrit : « ... *Mercier juge à propos que nous prenions une petite revanche mardi...* ». (AD 34)

Dans son livre (p 51), Pourcher transcrit : « ... *M. Mercier, juge, a proposé que nous prenions une revanche mardi...* ». Une virgule mal placée par l'abbé, quelques accents rajoutés et cela fait de cet aubergiste, cité plusieurs fois dans l'histoire de la bête, un juge ! Quand on vous dit de ne faire confiance qu'aux documents originaux !

Le 23 octobre 1764, « ...*la somme de 170 livres 9 sols est payée par le receveur des tailles du diocèse à la troupe de 18 chasseurs conduits par le sieur Mercier et accompagné du sieur Courtois chirurgien envoyés par M Lafont, syndic du diocèse et 330 livres à titre de gratification pour 74 loups pris ou tués...* » (Pourcher page 41). Comme quoi on tuait bien des loups et on ne prétendait pas à chaque fois avoir occis la bête dévorante.

### La bête et Astérix :

Christian Plantin a écrit un livre sur Venteuges (voir plus loin) mais il est aussi dessinateur et a réalisé un dessin humoristique sur verre qu'il a offert à Jean Richard.



### C'est le gendarme Cavagne qui a tué la bête !

Il y a au Malzieu une bande joyeux lurons qui sévit depuis 55 ans. Chaque année ou presque lors de leurs retrouvailles estivales, les membres de cette « confrérie » qui ont tous des surnoms, organisent une farce

à grande échelle. En 1986 il érigèrent un monument au col du « pas de l'âne » au dessus du Malzieu. La bête était en pièces de métal soudées, on pouvait y lire une inscription disant à peu près ceci : « C'est ici et pas ailleurs qu'a été tuée la véritable et non moins terrible bête du Gévaudan dans la plénitude de ses formes et de ses moyens par le gendarme Cavagne ». Il y eut même une inauguration « officielle » en août (connaissant un peu certains de ces farceurs, je suppose que la bête dut être bien arrosée !). Le monument resta en place environ trois années et fit poser beaucoup de questions aux chercheurs et historiens de tous poils, on était en pleine polémique entre pro et anti loups. La bête fut malheureusement dégradée petit à petit et finit par mourir pour de bon car il n'en reste plus rien. Renseignements et photo fournis par Mme Randon du Malzieu et originaire de Lair d'Auvers. C'est peut être de cet épisode que se sont inspiré les tagguez qui ont sévi sur une maison cantonnière en ruine entre Auvers et Hontès Haut (voir les gazettes précédentes).



La bête du pas de l'âne par Mme Randon

### Carnaval dans la montagne.

Constatant le peu d'efficacité des grandes battues et le fait que la bête s'attaquait principalement aux femmes et aux enfants, le capitaine Duhamel eut une idée saugrenue : il imagina de déguiser ses dragons en femmes et de leur faire accompagner les enfants qui allaient garder les vaches. Il écrivit son projet au comte de Moncan son supérieur hiérarchique : « ... *J'ai imaginé de disperser autour des villages les dragons à pied que j'ai avec moi ; en établissant deux dragons dans chaque village, ils occuperont 18 villages. J'ordonnerai aux consuls de ces paroisses de faire prêter à mes dragons des coiffes et des jupes ; comme cette Bête rôde toujours autour des enfants qui gardent les troupeaux, il y a lieu de penser que les dragons ainsi déguisés et accompagnant les enfants qui gardent les bestiaux, la bête donnera dans le panneau. Quoique déguisés en femmes, mes hommes n'en auront pas moins leur sabre et leur carabine bien chargée...* » (Bibliothèque municipale d'Amiens, mélanges, n° 506 folios 187 à 283.) Les terribles soldats du roi affublés de coiffes et de ju-

pes : le seul résultat de cette ruse grossière fut très certainement de provoquer l'hilarité générale dans les campagnes. D'ailleurs Duhamel y renonça très vite car il écrivit au même comte de Moncan : « ...J'ai appris aujourd'hui, mon général, que plusieurs étrangers qui, sur la nouvelle qu'ils avaient appris que je proposais de faire déguiser mes dragons en femmes, s'y étaient déguisés eux-mêmes et couraient ainsi les chemins et les bois, sous prétexte de chasser la bête fauve. En attendant votre voyage, mon général, vu les inconvénients qui peuvent en résulter, j'ai donné ordre aux bas officiers que j'ai disposés dans les environs de faire arrêter ces personnes et de me les envoyer pour savoir qui elles sont, et d'où elles viennent, car des vagabonds et gens sans aveu, sous prétexte d'aller après la bête fauve, peuvent entièrement ravager toutes les terres sur lesquelles ils chassent ; ils peuvent aussi sous ce déguisement et n'étant conduits par personne qui en réponde, insulter les filles et même faire contribuer les voyageurs. Le public pourrait croire que c'est ma troupe, et il serait bien malheureux pour moi qui n'ai que d'honnêtes gens avec moi que je fais vivre dans la discipline la plus exacte et dont je réponds, qu'ils soient compromis par les indécences qu'un tas de coureurs de cette espèce peuvent commettre impunément... » (Revue du Gévaudan 1968). Effectivement il valait mieux renoncer à ce projet avant que cela tourne au bal masqué généralisé dans tout le Gévaudan !



Dessin extrait de « La terreur du Gévaudan » de H. A. Cartledge 1955.

## Bibliographie

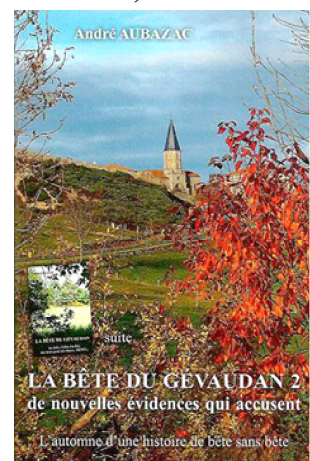
**En cette année 2010**, 5 livres exclusivement consacrés à la bête ont été publiés :

**1-« Le secret de la bête du Gévaudan » de Jean Claude Bourret** : BD en 2 tomes aux éditions du signe. Originaire de la région de Langogne, homme très médiatique, ancien rédacteur en chef de TF1 et présentateur du JT, il a fait beaucoup parler de la bête au cours de cette année dans les divers journaux, télévisions et radios. Il a aussi fait beaucoup de dédicaces dans la région où nous avons eu souvent l'occasion de le rencontrer. Il signale en fin du tome deux de sa BD, les loups du Gévaudan, le musée de la bête et a parrainé à Laguiole un couteau où l'abeille est remplacée par une tête de loup. Son hypothèse, bien ar-

gumentée, est celle d'un croisement entre un chien et une louve. Il fait la part belle à la tradition orale rapportée par Pourcher, aux écrits de l'abbé Ollier de Lorcières et à la vie à cette époque en Gévaudan. Il y a peu de textes, on y relève quelques erreurs géographiques, beaucoup de dates sont à vérifier, mais c'est une B.D. très vulgarisatrice. Julien Grycan, son dessinateur par contre ne semble pas très bien connaître le Gévaudan, ses paysages et ses maisons qui nous semblent moins bien rendus que dans la BD de J.L. Pesch, mais ce n'est que notre avis. En guise de conclusion, J.C. Bourret incite les lecteurs à venir découvrir la région et déclare : « Etes vous sûr que la bête du Gévaudan est bien morte ! ». Au final un gros coup de publicité pour la bête avec cette production à gros tirages dont la conclusion est très vraisemblable (à mes yeux tout au moins).

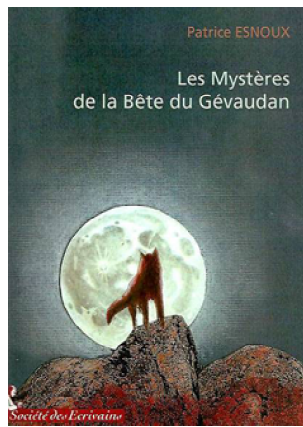


**2-« La bête du Gévaudan 2 » d'André Aubazac** : Édité à compte d'auteur et disponible dans la plupart des librairies du Gévaudan. Il a fait un énorme travail de recherche sur les généalogies des Chastel, de Lafont et de la plupart des victimes. Il essaie de démontrer la culpabilité de Pierre Chastel, frère de Jean Chastel, assassin présumé de son neveu Joseph Pascal. Pierre Chastel a été condamné par contumace. On sait qu'il est revenu au pays et qu'il y a repris une vie normale. André Aubazac exclut ainsi toute intervention d'un animal. Cette hypothèse avait été évoquée dans les écrits de Roger Lagrave, mais Aubazac apporte quantités d'éléments nouveaux qu'il faudra vérifier afin de tenter de nous convaincre car exclure tout animal de l'affaire semble très délicat.

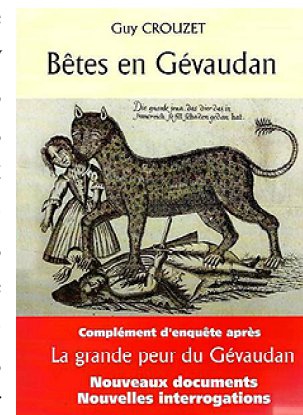


**3-« Les mystères de la bête du Gévaudan » de Patrice Esnoux** (Société des écrivains – Paris-2009). S'appuyant sur les écrits de Pourcher et de Fabre,

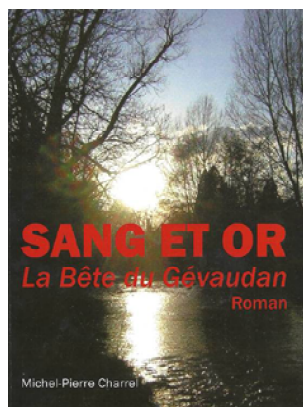
l'auteur retrace l'histoire de la bête avec assez de précisions. Il critique ensuite les diverses hypothèses émises jusqu'à aujourd'hui et, ainsi, fait une synthèse des divers écrits et documents sur la bête. Livre disponible notamment sur le site internet Amazon.



**4-« Bêtes en Gévaudan » de Guy Crouzet :** Cette plaquette d'une centaine de pages, historiquement très sérieuse comme toujours chez cet auteur, est un complément à « la grande peur du Gévaudan ». Guy Crouzet analyse les divers documents faisant état des divers animaux qui auraient pu être La bête du Gévaudan en citant notamment des faits postérieurs à l'affaire dans lesquels différents animaux exotiques ont été mis en cause. On peut trouver cette édition à compte d'auteur dans la plupart des librairies du pays de la bête.



**5-« Sang et or, la bête du Gévaudan » – Roman policier de Michel Pierre Charrel :** Ce roman se déroule de nos jours en Gévaudan, sur les traces de la bête, Jean Richard y est mentionné à plusieurs reprises et dans son propre rôle. Michel Pierre Charrel est un acteur qui a tourné dans de nombreux films et aux côtés des plus grands, il est aussi un écrivain reconnu. Son livre est édité à compte d'auteur et on peut se le procurer dans les librairies de la région.



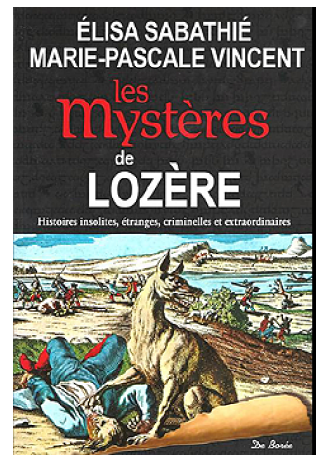
**D'autres ouvrages** évoquent la bête sur quelques lignes ou un chapitre :

-« Les secrets de la forêt » : c'est un roman policier de Gilbert Bordes publié en 2010 chez Robert Laffont.  
-« Si Venteuges m'était conté Pays des vents et de la bête » de Christian Plantin (tome 1). Ce livre publié aux éditions Jeanne d'Arc fin 2009 est une monographie de Venteuges avec de nombreuses reproductions de documents et de cartes postales anciennes (Christian Plantin est un fervent collectionneur). On y trouve

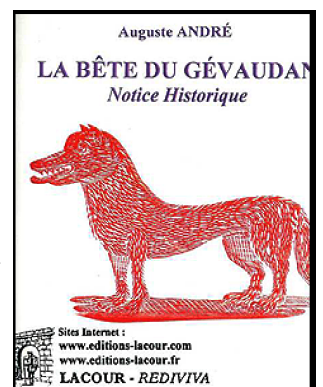
une vingtaine de pages résumant l'histoire de la bête et ses méfaits sur la paroisse de Venteuges, pages écrites d'après Jean Richard.

-« Repenser le sauvage grâce au retour du loup » de Jean Marc Moriceau et Philippe Madeline coédité par les Presses Universitaires de Caen et MRSH. Les méfaits des loups envers les humains y sont évoqués.  
-« La France que j'aime » de Pierre Bonte chez Albin Michel. Le célèbre journaliste de « Bonjour Mr le Maire » était venu à Saugues en 2009 à l'occasion du dixième anniversaire du musée. Un chapitre est consacré à Saugues : Gévaudan – au pays de la bête et des noisettes sauvages. Pierre Bonte y évoque, entre autres, le musée de Saugues, la maison de la bête d'Auvers et Lucien Gires.

-Elisa Sabatié et Marie-Pascale Vincent ont écrit « Les mystères de Lozère » aux éditions de Borée. Les bêtes du Gévaudan et des Cévennes sont évoquées. Il y a une gravure de la bête dévorante en couverture (gravure allemande en couleur).



-« La bête du Gévaudan » notice historique par Auguste André aux éditions Lacour- Rediviva. Ce texte dont Pourcher s'était inspiré, avait déjà été publié en 1884 dans le bulletin de la société académique de Lozère.



**Un DVD sur la bête :** Dans ce DVD de 36 mn, Roger Lagrave donne sa version des faits après avoir traqué la bête durant de nombreuses années à travers les gravures, documents et témoignages écrits à cette époque.

**Cdrom :** Patrick Berthelot de Quimper a aussi créé un cdrom consacré aux « chasseurs de la bête du Gévaudan » 1764-1765. Les dragons de Duhamel, les Denneval, Antoine et sa troupe sont présentés avec une minutie extrême et une foule de détails par cet éminent spécialiste des uniformes militaires. Trois autres volumes sont prévus.

Bien que Jean Richard (et quelques autres) préfère toujours le document papier, l'évolution du numérique nous impose de nous mettre au goût du jour. Merci à tous ceux qui nous envoient des CD, DVD

ou des mails contenant des documents sur la bête (photos, registres paroissiaux, archives, chasseurs...).

### Magazines et revues :

-Le « p'tit journal de la mine » est le journal de l'association des amis de la mine de Noyant d'Allier. On trouve dans le numéro 5 de février 2010 un compte rendu de visite au musée de Saugues et une évocation de l'histoire de la bête.

-Le bulletin municipal 2009 de Saugues a évoqué dans ses pages la fête de la Madeleine 2009 (10<sup>ème</sup> anniversaire du musée) et aussi la nouvelle statue en bois au dessus du village.

-Les amis de la tour de Saugues ont édité un album photos des festivités du 10<sup>ème</sup> anniversaire du musée : de nombreuses et belles photos, un texte clair, des coupures de presse pour immortaliser ce moment fort de la vie sauguaise.

-La revue « en Auvergne » dans son numéro 14 de septembre octobre 2010 a publié un article intitulé « Margeride l'archipel suspendu ». La bête y est présente ainsi que les deux « bêtes du Gévaudan » : Jean Richard et moi-même.

-Le volume IX des dossiers de Montchauvet daté 2009 a publié « Méchant loup et bêtes féroces » un texte de Jean Marc Moriceau qui avait donné une conférence sur ce thème à l'association Montchauvet archéologie et patrimoine.

### Publications anciennes retrouvées :

Elles deviennent de plus en plus rares y compris pour l'infatigable marseillais Eric Mazel, preuve que l'on connaît donc désormais la plupart des textes anciens faisant référence à la bête.

- Le script de l'émission de Subélia de 1967 « Le Tribunal de l'impossible » sur la bête du Gévaudan a été trouvé par l'un de nous, ronéoté, il est au format ancien (21X29,7). Il doit être suffisamment rare pour que nous le mentionnions ici.

-L'encyclopédie Bonneton sur la Haute-Loire parue en 2001 mentionne la bête.

-60 énigmes et mystères, livre paru en 1972 aux édi-



tions Gründ reprend un texte d'Abel Chevalley.

-Une BT (Bibliothèque de Travail revue éditée pour les écoles) de 1987 portant le numéro 990 consacre un article à la bête du Gévaudan.

-Le livre « La Fayette » par la princesse Lucien Murat parle de la louve du Gévaudan que le jeune marquis de La Fayette, futur héros de l'indépendance américaine, voulait tuer (il avait 8 ans en 1765). Il y a un dessin de Alice Halicka.

-La revue hebdomadaire « La chasse illustrée » du samedi 13 décembre 1873 contient un article sur la vénerie au XIX<sup>ème</sup> siècle, la bête y est évoquée et surtout on y trouve une grande gravure (30X21cm) pleine page signée Riou et Huyot.



-« La Haute-Loire à hauteur d'homme » est paru en 2009. On y trouve une photo de la statue d'Auvers et un petit article.

-« Coutumes, croyances, légendes du pays Cévenol » est une enquête menée par les élèves de la cité scolaire d'Alès. C'est une publication de 1968 et on y parle d'une bête du Gévaudan qui doit plutôt être celle des Cévennes vu les dates et lieux mentionnés.

-La revue de la Haute Auvergne contient dans ses fascicules 3 et 4 de 1911 un texte de Marcellin Boudet intitulé « L'ours et le gros gibier dans la Haute Auvergne d'autrefois » la bête du Gévaudan y est bien sûr présente.

-Johnny Texas était un mensuel de BD. Le numéro 24 de décembre 1957 contient une BD de 11 pages sur la bête non signée. Cette BD a aussi été publiée ailleurs.



Merci à ceux qui nous signalent et nous envoient des ouvrages anciens en photocopies ou en références mais là encore bien nous préciser les références exactes (auteur, titre, année, éditeur, lieu).

**Dans un journal des Vosges de 1765**, plusieurs articles sont consacrés à la bête, mais nous n'avons pas la photocopie de ces articles. On peut supposer que ce sont des reprises d'articles de la Gazette de France ou du Courrier d'Avignon mais cela reste à vérifier. Si l'heureux propriétaire de ce journal nous lit et s'il veut bien nous en transmettre des copies nous sommes preneurs.

## La bête dans les médias

### À travers la presse locale :

Les journalistes et correspondants de presse locaux signalent les diverses manifestations relatives à la bête dans les divers journaux du coin que nous découpons. Mais nous ne sommes pas abonnés à tous ces journaux et nous demandons à nos correspondants de nous faire part de nos oublis ou omissions en nous adressant, si possible les articles découpés ou des photocopies mais surtout en indiquant bien les références (quel journal, quelle date).

En cette année 2010, la palme revient, sans aucun doute, à J.C. Bourret. Au cours de ses nombreuses dédicaces dans la région, les journaux l'ont cité avec des titres très accrocheurs (La BDG n'a plus de secret..., Tous les éléments sont cohérents... La vérité dévoilée enfin...), il a marqué fortement la saison dans la presse locale. Outre son couteau de Laguiole à tête de loup, il a parrainé un plat de la bête du Gévaudan au restaurant « la petite maison » de St Alban et il a été l'invité d'honneur du « rocher des écritures » à Prades. Il était aussi, entre autres, à la fête de « La Madeleine » à Saugues et à l'inauguration du Malzieu et attirait la foule ; les adultes et les enfants se faisaient souvent photographier en sa compagnie avant ou après une dédicace.

Signalons aussi deux longs articles parus dans la Montagne dimanche en mai 2010 et signés Thibaut Solano.

### Télés et radios :

Là encore on a surtout vu et entendu Jean Claude Bourret : à Télématin sur France 2, dans une émission de Patrick Sébastien, le plus grand cabaret du monde ou bien sur les ondes de RTL dans « nos plus belles années » avec le même Patrick Sébastien. La bête a aussi été évoquée lors de l'émission « C'est pas sorcier » sur les loups et la télé a rediffusé les films de Gans et de Volson. D'autres émissions sur d'autres chaînes ou sur d'autres stations radio nous ont certainement échappé. Une télé néerlandaise est venue dans la région en vue du Tour de France qui passait à Mende et s'est intéressée à la bête.

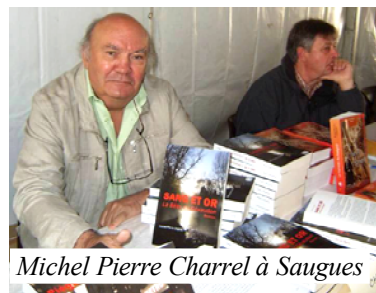
## Expos, conférences et dédicaces

Les divers auteurs se sont retrouvés dans la plupart des manifestations : foire aux livres de Ruynes en Margeride, fête de la Madeleine de Saugues, salon des écrivains au Malzieu, etc...

André Aubazac a présenté son livre et fait des conférences à Venteuges, Prades et ailleurs. D'autres spectacles ou veillées ont eu lieu à Monchamp près de St Flour ou au Brognon. Le thème de la bête était aussi

au carrefour des collections de St Chély et au festival celtique de Saugues.

Pour la traditionnelle fête de la Madeleine en juillet à Saugues, lors de la journée des écrivains du dimanche, on pouvait rencontrer et faire dédicacer à Michel Pierre Charrel, Alain Parbeau (qui exposait aussi des fusils anciens), Pierre Yves Garcin, Christian Plantin.



Michel Pierre Charrel à Saugues

Relevé sur internet : une conférence de Bernard de Freminville à Anduze (Gard) en février 2010. Pour lui la bête était apparemment un complot humain orchestré par Antoine Chastel et le comte de Morangiès. Sa conclusion étant une citation de Conan Doyle : « Quand vous avez éliminé l'impossible, ce qui demeure, même le plus improbable, doit être vrai ».

## L'inauguration du monument du Malzieu

Au Malzieu, l'inauguration du monument de la bête, au carrefour en arrivant de St Chély, a été l'occasion de plusieurs manifestations les 3 et 4 août : conférence de Guy Crouzet le 3 au soir suivie par un très nombreux public, pièce de théâtre, exposition des archives de Lozère et dédicaces d'auteurs la journée du 4 août. Les auteurs présents : Jean Marc Moriceau, Guy Crouzet, Roger Lagrave, Jean Claude Bourret, Léon Bourrier, Roland Issarte, Jean Richard. Un prêt à poster avec le monument de la bête ainsi qu'une carte postale sont sortis à cette occasion. Les restaurants affichaient un menu spécial bête du Gévaudan. Alain Parbeau y a fait des démonstrations de tir avec des armes anciennes qui ont toujours beaucoup de succès. Un concours de dessins et peintures avait attiré de nombreux artistes. Le monument, oeuvre en bronze d'Yves Castel, représente une scène de village : un jeune homme armé d'une fourche vient défendre une jeune fille munie d'un bâton que la bête menace. Les deux personnages humains sont verts (de peur nous a dit Serge Colin !) et la bête est noire. Le tout est superbement mis en valeur devant un pan de mur en pierres du pays construit à l'ancienne et doté d'une porte de grange récupérée dans la région. L'inauguration officielle avec les sculptures dévoilées a eu lieu le 4 août en fin de matinée en présence de nombreuses personnalités : maire et conseil municipal du lieu et des environs, député, présidents de la communauté de communes, du conseil général, sénateur, etc... De nombreux discours furent bien entendus prononcés. En fin de cérémonie, le sculpteur

Yves Castel fut intronisé par la confrérie des chevaliers gourmands du Gévaudan en grande tenue d'apparat. Ouf ! Car j'avais cru un moment que ce serait la bête qui serait intronisée en récompense de son bon goût pour les bergères lozériennes !

### La dictée de la bête :

Le mercredi 4 août au cours de la journée de l'inauguration des statues du Malzieu a eu lieu à la salle polyvalente une dictée sur le thème de la bête. Celle-ci avait été concoctée par Léon Bourrier, un écrivain et poète lozérien bien connu et fêru de notre belle langue française. Un très nombreux public s'est lancé dans l'épreuve qui n'était pas facile. Jugez en plutôt :

*L'on dit qu'autrefois en Lozère, vers l'an mille sept cent soixante-quatre et suivants, apparut un mythique animal qui, très vite, fut baptisé Bête du Gévaudan. Ladite bête donna lieu à une hallucinante et féerique littérature dans les années qui suivirent, alimentant sans relâche les éphémérides choisies ou les gazettes de l'époque. Elle continue encore de nos jours, au pays des dahlias, des mélampyres et des forsythias, à être une intarissable source littéraire, de quoi échafauder de jolis dithyrambes. Était-elle une panthère féroce, un guépard sanguinaire, un loup hors du commun, ou simplement un lycanthrope retors ? Le brouhaha populaire eut tôt fait de transformer tous ces fauves apocryphes en une bête imaginaire (mélange de coyote, hyène, lynx, etc.) anthropophage et méphistophélique. Les battues réclamées à cor et à cri, organisées un peu plus tard, laissèrent revenir les chasseurs quinauds, les erres d'un vraisemblable animal étant effacées.*

*Et lors de ce retour de la chasse à la bête  
Personne dans le soir ne chantait à tue-tête*

*Aucun participant ne sonnait l'hallali  
Dans le fond du hallier, à l'heure du repli...*

*Les innombrables fascicules d'époque, avec pas mal d'errata, tendraient à démontrer qu'il pourrait s'agir d'un dessein criminel ; les soi-disant chasseurs de ces temps défunts, rustauds fort bien accoutrés dans leurs frusques rapiécées couleur fuchsia (sacré gens tout de même !) se seraient servis de loups quelque peu dressés, pour commettre leurs crimes obscènes ; et nul résidant des alentours ne joua le sycophante. Si l'on fit les examens adéquats, il aurait fallu qu'existât le test A.D.N., ne fut-ce qu'un instant !*

*Dès lors, se pose la question transcendante : l'homme qui, jadis, délaissa riflard et besaiguë pour le fusil (à l'affût sous les futés) et abattit ce loup supposé répréhensible, savait-il qu'il s'agissait de la bête du Gévaudan ?*

*Le mystère demeure...Seuls se souviennent les sentes gabalitaines, véritables labyrinthes, et les mas-*

*sifs margeridiens aux énigmes embrouillées.*

*Le Malzieu-Ville, dit aussi «Perle de la vallée », inaugure ce jour d'hui au carrefour de la Bête, non pas un cénotaphe, mais une mise en scène avec trois statues appropriées, venant nous rappeler l'amphigourique passé.*

Léon Bourrier

Inutile de préciser que les fautes furent nombreuses et variées, j'espère pour ma part ne pas en avoir commis en recopiant ce texte car Mr Bourrier, en bon maître d'école aux anciennes méthodes, ne manquerait pas de punir un autre maître d'école en me le faisant copier un certain nombre de fois !



Conférence de Guy Crouzet



Dédicaces de Guy Crouzet



Dédicaces de Jean Claude Bourret



Philippe Sauré et Jean Marc Moriceau





*Intronisation d'Yves Castel*



## **Les chevaliers gourmands**

*Le drapeau de la confrérie des chevaliers gourmands du Gévaudan, la bête y est présente !*

*Les chevaliers gourmands en grande tenue d'apparat*

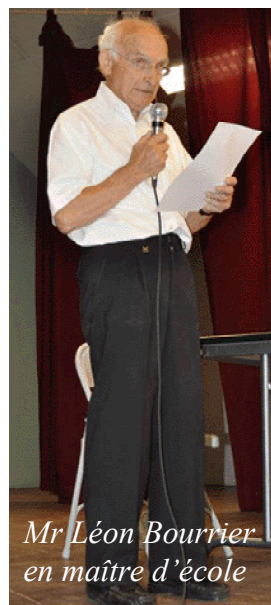


## **Les animations**

*Concours de peintures*



*Alain Parbeau et son animation*



*Mr Léon Bourrier en maître d'école*



*L'exposition des archives de Lozère*



*La dictée*

## Au Musée fantastique de la bête

En 2010 à Saugues, plus de 12000 visiteurs ont visité le musée au cours de l'année, dont plus de 4000 hors saison. Un timbre a été émis cette année, il est en vente au musée ou sur internet.

Pour baliser le musée, des traces de pas de loup ont été peintes dans les rues y conduisant. La pub du musée a servi à décorer la camionnette du portage des repas, un panneau du stade et divers tracts touristiques.



## L'expo d'Auvers

Le thème de cette année était les écrits sur la bête du Gévaudan et ils sont nombreux. Cette exposition avait déjà eu lieu en 2003. On présentait les différents livres en cherchant pour chacun le passage qui, pour son auteur, identifie la bête. Il nous a fallu rajouter une bonne vingtaine d'ouvrages parus depuis 7 ans sur le sujet et on arrivait cette année à 61 livres ! La vitrine exposait une collection d'objets relatifs à la bête. La boutique proposait quelques nouveautés (casquettes à l'effigie de l'animal notamment). On a eu aussi un fusil à silex de l'époque de la bête restauré par Alain Parbeau. Ce fusil a été trouvé par Jean Richard en très piteux état dans une brocante et Mr Parbeau, spécialiste des armes anciennes lui a redonné une jeunesse. La fréquentation s'est maintenue autour des 1000 visiteurs avec cependant une baisse sensible en juillet et la constatation que pas mal de gens se contentent de regarder la statue et de la photographier car cela est gratuit alors que l'on demande une participation pour la visite (3 euros par adulte, 1 euro par enfant). On doit bien payer nos frais de fonctionnement, notamment le salaire et les charges sociales de notre employée estivale, ainsi qu'une redevance pour la salle communale et cela se



fait en autofinancement total. À savoir que les membres de l'association sont tous bénévoles et ne sont payés que par la passion qui les anime. Un grand merci à eux car c'est grâce à de telles bonnes volontés que l'action peut continuer !

Les 3 randonnées pédestres habituelles avaient été programmées (les jeudis 22 juillet, 5 et 12 août). La première a dû être annulée pour cause d'orage, la deuxième a été peu suivie elle aussi à cause d'une météo incertaine, seule la troisième a connu une bonne fréquentation : 30 personnes qui ont pisté la bête sur les sentiers du Mont Mouchet, regardé le film de Phil Barnson et débattu avec Jean Richard en fin de journée. Rendez vous pour tous l'an prochain avec un nouveau thème d'exposition : la bête à travers les documents d'archives.



## Nécrologie

Début mai, la mauvaise nouvelle est tombée : la mort de Jean Louis Chevé de Marseille suite à une longue maladie. Il était passionné par l'histoire de la bête et collectionnait tout ce qui s'y rapportait. Il était également membre de notre forum de discussion internet et de la société académique du Puy en Velay. Toutes nos condoléances à ses proches.

Diplomate, homme politique et grande figure de la Résistance dans le Languedoc, Gilbert de Chambrun est mort, mardi 22 décembre 2009 à Marvejols (Lozère). Il venait de fêter ses 100 ans. Issu d'une vieille famille calviniste, ce descendant du poète Agrippa d'Aubigné et du général de La Fayette, né à Paris le 2 novembre 1909, était à double titre un héritier. Comme son père, Pierre de Chambrun (1865-1954), qui avait représenté la Lozère à la Chambre des députés puis au Sénat sous la IIIe République. Il fut pendant plusieurs décennies un élu de ce département, à la fois comme député, de 1945 à 1955, et comme maire de Marvejols, de 1953 à 1965 puis de 1971 à 1983. En 1991, Gilbert de Chambrun avait publié « Le retour de la bête » aux éditions Christian Bartillat, un roman inspiré de l'histoire de la Bête du Gévaudan.

## Chiner sur la bête

Un collectionneur ponot, cherchant surtout sur l'art religieux, tombe un jour de 2009 lors d'une brocante de Haute-loire (à Sembadel), sur un pot, certainement de moutarde représentant une chasse. Il regarde d'un peu plus près et pense de suite à une scène de chasse à la bête (une gravure de la mort du loup des Chazes). Il me contacte et me montre son objet. La scène représentée est différente de celles connues sur l'épisode des Chazes mais semble bien inspirée de la gravure d'époque, cependant les vêtements des personnages paraissent plus anciens, plutôt du style Renaissance. Il n'y a aucune inscription, on ne sait pas de quelle époque il peut dater. Alors est-ce vraiment la bête ? Peut être ! À chacun d'en juger ! Ce pot mesure 10 cm de haut, a un fond de 6 cm de diamètre et une ouverture de 4,5 cm. Ce même collectionneur a aussi récupéré une statuette de la bête dévorant une victime. Elle est en plâtre et signée Lucien Gires avec le numéro 33, l'artiste sauguain avait fait des tirages limités de cette œuvre (une trentaine d'après sa fille) avant de la faire réaliser en résine.



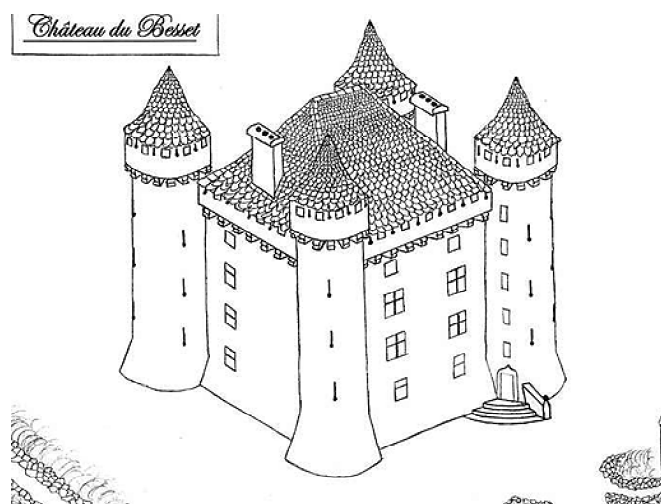
Pour ma part la moisson estivale sur les brocantes fut bien maigre : un seul cendrier avec une gravure ancienne de la bête. Pas de quoi payer le carburant consommé pour aller le chercher !. Il faut dire que le sujet est assez couru et que les « nouveautés » se font rares. Guère plus sur internet et ses sites spécialisés hormis quelques livres cités ici cependant. Jean Richard, outre le script de l'émission de Subélia, a récupéré une assiette en cuivre et une pucelle de pompier.



### Le château du Besset :

Mr Marc Renaud prépare une étude romancée sur la famille Chastel, il est venu enquêter sur place cet été et s'est aussi intéressé au Château du Besset, il a eu la chance de trouver la carte postale montrant ce qu'il

en restait autour de 1910 (quelques pans de murs). Cette vue avait été publiée dans le livre de l'abbé Cubizolle sur ce château. Il a aussi réalisé un dessin de ce que devait être cette demeure forte.



### AU DÉTOUR D'UN VIDE-GRENIER.....Michel Pranal a rencontré Monsieur de La Barthe

Il est parfois des trouvailles qui permettent d'aiguiser son regard sur la mystérieuse affaire qui nous passionne. Ainsi en est-il du volume obtenu au hasard d'une chine, cet été en Gévaudan.

« **Instructions sur les Commandements de Dieu, pour les Peuples de la Campagne & des Villes** ».

A Paris , ce 29. Août 1760

On y lit pages 21 à 23:

« *Dieu a dit, qu'il enverroit des bêtes sauvages pour nous dévorer & nos bêtes aussi, cela vient d'arriver dans la païs du Limousin, où il y a une bête féroce, qui depuis le mois de Septembre de l'année dernière, a tué & mangé quantité d'hommes, de femmes, de garçons & de filles, sans toucher le bétail. Une personne digne de foi, qui a*



Photo M Pranal

été dans ce pays, m'a dit, que passant dans la Paroisse de Sauvia, on l'assura que cette bête y avoit mangé ou tué plus de 30 personnes: la personne de qui je tiens ceci, marcha quelque tems avec un homme de qui la fille avoit été dévorée, il n'y avoit que huit jours; cette bête se tient pour l'ordinaire le long des chemins, & derrière les hayes, & saute sur les personnes, & les serre si fort avec ses pattes que rien de ce qu'elle attaque ne lui échappe, quand la faim la presse : elle commence à entamer le visage aux hommes, & le sein & le visage aux femmes & filles; & lors qu'elle a assouvi sa faim, elle se contente d'entamer le visage ou la tête, & de sucer & lécher le sang, lorsque la personne qu'elle a saisi se met à crier, elle la serre d'une manière terrible; si la personne peut s'abstenir de crier, elle ne la serre point si fort, c'est ce qu'on a appris de quelques-un que cette bête a laissé après avoir léché la playe qu'elle leur avoit fait. Tout le monde dans ce pays est dans de terribles craintes, l'on n'ose point envoyer garder le bétail dans les champs, l'on n'ose aller nulle part, à moins d'être armé, & plusieurs de compagnie pour se défendre; l'on a vu cette bête jusques à la porte des maisons, elle s'est même dressée contre des demi portes, pour apercevoir si elle pouvoit trouver quelque proie sur qui se jeter, lors qu'elle étoit pressée de faim, & qu'elle ne trouvoit personne dans la campagne.

Cette bête saute sur les personnes qui sont à cheval, elle va d'une vitesse prodigieuse, car on l'aura vu aujourd'hui ici, demain elle se trouvera à sept ou huit lieux; on l'a souvent poursuivi pour la tuer; on a mis jusqu'à mille hommes sous les armes pour la chercher, je ne sçais à présent si Dieu aura délivré ce pays de ce fléau qui est si terrible.

**Au mois d'Août de cette année mil six cent quatre vingt dix neuf**, un Prêtre de mes amis étoit allé à Limoges: il m'a écrit, que passant dans un Village de Limoges, on lui dit que cette bête avoit mangé une fille, & le lendemain au matin elle dévora un homme: elle a mangé depuis un an quantité de personnes dont on ne sçait pas le nombre.

Le même Prêtre revenant de Limoges au mois d'Octobre de cette année, passant dans un village, il rencontra une femme toute désolée de ce que cette bête avoit mangé une partie de sa fille, & en plusieurs endroits cela arrive, on a vu enterrer le reste du corps dans le Cimetière.

Cette bête est d'une grosseur considérable & à peu près de celle d'un veau de deux à trois mois, mais fort déliée & agile, elle a la tête d'une médiocre grosseur, & depuis les yeux jusques au museau comme un lévrier, un poil rougeâtre, elle a une marque noire

le long du dos, & le reste du corps tirant sur le roux, elle a les oreilles droites comme deux cornes; selon la relation de ceux qui ont été blessés par elle ; elle a la langue fort douce.

Du tems du Prophète Elisée Dieu envoya deux ours à la porte de la Ville de Bethel, qui tuerent & mirent en pièces quarante-deux enfants qui se divertissoient auprès de cette porte; sans doute que les peres & meres de ces enfants n'avoient pas bien gardé les Commandements de Dieu, & qu'ils n'avoient pas bien élevé leurs enfants en la crainte de Dieu. Voilà l'effet des menaces de Dieu. Si vous ne gardez pas mes Commandements, j'enverrai des bêtes féroces qui vous dévoreront & vos bêtes aussi. Cela est encore arrivé cette année 1699. »

Cette trouvaille n'est certes pas une nouveauté sensationnelle pour plusieurs raisons:

- Ce document était connu, notamment par Jean Richard qui possède aussi ce catéchisme des campagnes.
- Jean Marc Moriceau le signale dans son livre.
- La lettre de Rochevalier, médecin à Marvejols précise ceci :

*Il m'est tombé par hasard en main le catéchisme d'un bon missionnaire, qui, en s'acquittant de son ministère dans votre voisinage, en mille six cent quatre vingt dix et neuf, fait à ses auditeurs l'histoire d'un pareil malheur où vous étiez alors exposés....Notre bête féroce ressemble très exactement à la vôtre et ses procédés sont parfaitement les mêmes.*

- La lettre de Monsieur de La Barthe commencée à Monjol le 27 octobre et terminée le 31 à Marvejols , adressée à l'érudit Séguier à Nîmes où on peut lire à la fin :

« Voyez un livre qui a pour, titre **le Catéchiste des villes et de la campagne, tome Ier, page 21, édition de Lyon**. Il semblerait que la bête de Limoges serait venue en Gévaudan, s'il n'y avait un intervalle de temps considérable. Ne croyez pas que j'aye copié ce livre, je ne le connois que depuis trois minutes... »

Cette lettre de de La Barthe figure en entier dans les « **Nouveaux documents sur la Bête du Gévaudan** », réunis par Léon-G Péliissier dans les **Annales du Midi N°41 de janvier 1899**, qui de plus, présente les autres lettres adressées à Séguier et ignorées de l'abbé Pourcher.

Vous pouvez trouver l'intégralité de ce dossier de 16 pages, sur Internet à l'adresse:

<http://195.220.134.232/numerisation/tires-a-part-www-nb/0000005651184.pdf>

**En conclusion**, une brocante profitable, car elle a recentré mon attention sur trois points :

1. Le catéchisme découvert, diffusé au moins depuis 1727, émaille les références religieuses de la relation d'événements réels, certains survenus même au Japon, comme pour souligner l'universalité du message.

2. La bête du Gévaudan n'apparaît pas comme fondamentalement différente des autres bêtes dévorantes, même si on l'a affublée de la taille d'un veau d'un an alors que la bête de Limoges, dite d'une grosseur considérable, s'était contenté de la taille d'un veau de deux ou trois mois, pour faire de semblables dégâts.

3. Bien au-delà de l'aspect de plaisantin auquel pourraient le réduire ceux qui s'arrêteraient à l'ironique histoire des perruques sans en apprécier la portée morale, la publication de Léon-G Pélissier permet, au travers de constats objectifs et d'avis raisonnés, de découvrir la personnalité de Monsieur de La Barthe et de crédibiliser ses observations.

Qui était Monsieur de La Barthe ?

Léon-G Pélissier le situe comme « *un gentilhomme campagnard* ». **Jean-Jacques HILAIRE-Silvestre Daudé de Tardieu de Labarthe** (signant de La Barthe fils) né en 1721 à Marvejols, y est mort en 1801. Aîné de six enfants, dont quatre fils et deux filles. Il commença ses études chez les doctrinaires d'Effiat, en Auvergne, puis acheva ses humanités à Paris. Entré ensuite au service de sa Majesté pour obéir à l'usage (malgré le fait d'avoir son héritage de Gévaudan assuré en tant qu'aîné), il fit la guerre en Allemagne au temps de « la Succession d'Autriche », comme capitaine aide-major d'infanterie au Régiment d'Auvergne et participa à quatre batailles. De retour à Paris, il rencontre la Condamine (savant et explorateur), devient son admirateur, son élève et bientôt son ami, qui, membre de l'Académie des Sciences, ira jusqu'à le qualifier d'être « le plus savant des ignorants et le plus ignorant des savants ». Par son intermédiaire, il rencontre les savants de son époque : Séguier (un nîmois figure essentielle de la vie intellectuelle du XVIII<sup>ème</sup> siècle), Réaumur (l'un des précurseurs de l'éthologie), Lalande (astronome). De retour en Gévaudan, vers 1759, à 38 ans, il se marie. En 1766, son épouse meurt en couches avec l'enfant et lui laisse à élever les deux premiers. Après quelques années d'angoisse morale, d'incertitudes et de regrets, il décide d'entrer en religion, est fait sous-diacre à Viviers le 1<sup>er</sup> mars 1769 et sera connu dans le pays sous le nom de Père-Abbé. Par mariage, était entré dans son patrimoine le domaine de Monjoli situé à proximité des gorges du Tarn. Cette ferme

(aujourd'hui les Monziols commune de Saint-Georges-de-Lévêjac), l'incita, en suivant les préceptes de l'Encyclopédie, à être l'initiateur, sur ses terres, et sans doute sur le causse de Sauveterre, de la technique des prairies artificielles. Il se passionna également pour toutes les nouvelles inventions de son siècle : l'électricité, l'astronomie, la médecine, les aérostats. Ainsi resituées, on comprend mieux encore, que, s'inspirant certainement de l'attitude d'observation scientifique de ses célèbres connaissances, ses lettres puissent certainement servir de références plus objectives que beaucoup d'autres, celle indiquant l'attraction de la Bête du Gévaudan pour les perruques n'étant, entre beaux esprits, qu'un trait caricatural de la crédulité de ses compatriotes. Celle du 1/04/65 à Elie Fréron, le fondateur de l'Année Littéraire, développe une analyse générale et un questionnement à relire et à confronter aux nôtres. Questionnement, qu'avec son bon sens paysan et sous d'autres formes, avait aussi Jean Chastel, mais qu'il a été seul en mesure de résoudre radicalement.

Michel Pranal

## Divers

**La bête a sa tanière** : Adrien Pouchalsac, auteur de la trilogie en bande dessinée « la bestia » et toujours plein de projets, a créé « La tanière de la bête » à Langogne, c'est, semble-t-il un lieu dédié à l'art sur le thème de la bête. Nous n'avons pas eu, pour diverses raisons, l'occasion de le visiter cette année il nous est

Visitez  
**LA TANIÈRE  
DE LA BÊTE**

Un centre contemporain de documentation.  
Une Galerie d'art sur le thème de la bête.  
Exposition saisonnière : « MANDRIN en Gévaudan ».  
Un lieu de conférences. Une boutique de « La Bête ».



Ouvert du dimanche au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30  
Fermé le mardi matin et le samedi toute la journée (sauf exception)

**TARIFS :**  
Adulte : 5€  
Adulte réduit, étudiant, enfant (6-18) : 4€  
Pass saison : 25€  
Moins de 6 ans : gratuit

**BILLET COMMUN :**  
La Tanière de la Bête  
et le Musée de la  
Filature des Calquières :  
tarif adulte 9€ - tarif réduit 6€

**13, av. Jules Conturie - 48300 Langogne**  
Contact : 06 20 07 50 96 / [www.labestia.fr](http://www.labestia.fr)

donc difficile d'en parler en détail, ce sera fait dans la prochaine gazette. Il a fait installer du côté de la gare de Langogne la bête faite de bouts de métal soudés qui était à St Privat d'Allier et il a animé plusieurs conférences dans sa région.

### Le fusil de Jean Chastel

Ce fusil qu'a possédé l'abbé Pourcher et dont il a été parlé dans les deux dernières gazettes est toujours une affaire « top secret ». Il présente pourtant un intérêt certain pour l'ensemble des habitants du Gévaudan. Nous pensons que cet objet du passé relève à la fois de l'histoire de cette ancienne province et de son identité actuelle.

Si son actuel propriétaire lit ces pages, ne pourrions nous pas envisager de chercher ensemble un moyen d'exposer cette arme au public pendant les mois de Juillet et d'Août sur le lieu et la structure qu'il veut ? Les responsables des divers sites dédiés à la bête sont à sa disposition si tel est son souhait (coordonnées en fin de gazette).

**Le parc à loups du Gévaudan fête en 2010 ses 25 ans :** un week-end, les 19 et 20 juin, était organisé sur le thème de la bête. Je m'y suis rendu, à l'invitation du directeur, avec Jean Richard. On y présentait des panneaux de l'exposition d'Auvers sur les représentations de la bête. Le dimanche, Sylvain Macchi, responsable zootechnique du parc a fait une conférence.

*Expo d'Auvers au parc à loups*



### Relevé dans le Chasseur français N° 347 d'Avril 1914

Dévorée par les loups.

Une fillette, âgée de huit ans, a été dévorée par les loups aux environs de la Coquille, près de Périgueux, en revenant de la classe. Ses parents et l'instituteur s'étant mis à sa recherche pendant la nuit, ont trouvé dans un bois, le tablier déchiré de l'enfant, son petit panier et quelques ossements.

**La bête peinte :** Anthony Merle continue ses tags sur la bête un peu partout dans la région. Aimé

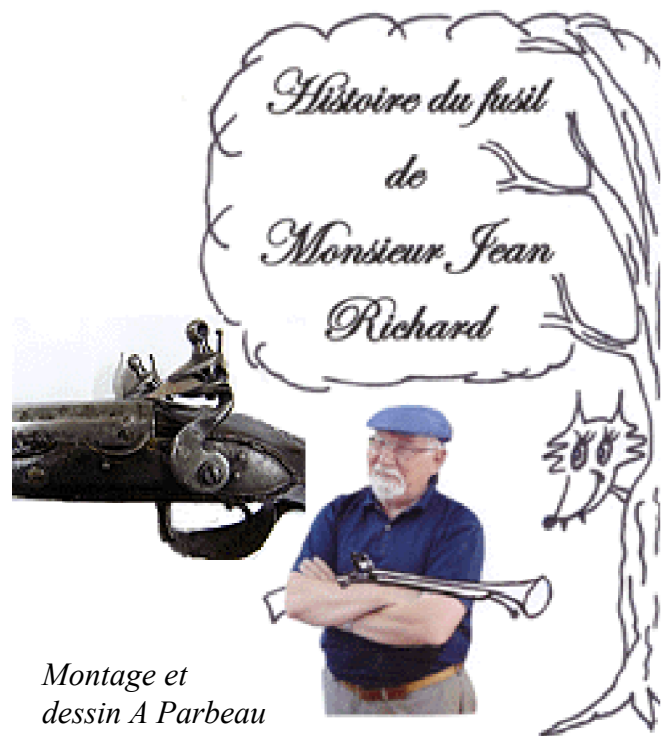
Gaillard l'a peinte aussi sur les divers panneaux de Saugues. Elle sert de cible à Chomelix pour du tir à l'arc. Le célèbre animal a aussi été peint de nombreuses fois à l'occasion de la journée d'inauguration du monument du Malzieu (voir plus haut).

**La femme du maire a disparu !** La bête est mise en cause ! C'est ce qu'annonce l'affiche d'une pièce de théâtre qui a été donnée les 31 juillet et 21 août 2010 à la mine de Noyant d'Allier.

**Le tour de France** est passé par Langogne cet été 2010. À cette occasion les commerçants ont eu la bonne idée de créer un sac en plastique avec dessus la bête chevauchant un vélo.



**Alain Parbeau** a restauré un fusil à silex propriété de Jean Richard (voir plus haut l'expo d'Auvers) et comme il ne fait jamais les choses à moitié il a aussi écrit un topo sur ce fusil le décrivant avant, pendant et après cette restauration.



*Montage et dessin A Parbeau*

**Johanna Coelho** a réalisé une « enquête au Gévaudan » dans le cadre de ses études universitaires « Fragments d'une histoire devenue légende ».

**Obama, prisonnier de « La Bête » :** « The beast » (La Bête) c'est le surnom de la limousine blindée de Barack Obama. Épouvantablement lourde, elle ne peut être motorisée en hybride comme le souhaitait le président américain, qui avait inscrit l'économie verte au cœur de son programme.

## La notoriété de la bête outre Atlantique

Clément, un québécois du forum internet de discussion nous a signalé ceci :

En passant j'ai trouvé une autre référence à la Bête du Gévaudan dans la Gazette de Québec, je n'ai pas pu encore mettre la main sur l'original. On fait dans un article sur un loup-garou qui aurait sévit dans la région de Kamouraska une analogie avec la Bête du Gévaudan. L'article est paru à l'été 1767. En tout cas il est très clair que l'on a entendu parler de la Bête du Gévaudan au Québec à l'époque et ce malgré que les liens avec la mère patrie avaient été coupés par la conquête.

Voici ce que j'ai trouvé sur la BDG dans le livre de Bryan Perro (l'auteur de la série Amos Daragon) et d'Alexandre Girard intitulé «Créatures fantastiques du Québec»: où l'on peut lire en page 70

*Publié le 14 juillet 1766 dans la Gazette de Québec «L'on apprend de Saint-Roch, près du cap Mauraska (Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant qui, avec le talent de persuader ce qu'il ignore, et en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses deux pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier et qu'il en repartit le 18 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusqu'à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce, aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans le Gévaudan; c'est pourquoi l'on exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant.»*

Sur la même page on lit la suite de l'histoire

*Publié le 10 décembre 1767 dans le même journal «De Kamouraska, le 2 décembre, nous apprenons qu'un certain loup-garou, qui roule en cette paroisse depuis quelques années, et qui fait beaucoup de dégât dans le district de Québec, a reçu plusieurs assauts considérables au mois d'octobre dernier, par divers animaux que l'on avait armés et déchaînés contre ce monstre, et notamment, le 3 novembre suivant, qu'il reçut un si furieux coup par un petit animal maigre que l'on croyait être entièrement délivré de ce fatal animal, vu qu'il est resté quelques temps retiré dans sa tanière, au grand contentement du public. Mais l'on vient d'apprendre, par le plus funeste des malheurs, que cet animal n'est pas entièrement défait, qu'au contraire il commence à paraître plus furieux que jamais et fait un carnage terrible partout où il frappe. Défiez-vous donc tous des ruses de cette maligne bête, et prenez bien garde de tomber entre ses pattes.»*

Clément Drolet

Ce qui me paraît remarquable, nous dit encore Clément

(si l'article a bel et bien été publié) c'est que la Bête du Gévaudan était devenue en 1766 au Québec une référence en matière de fléau. Il est aussi possible que le correspondant de Saint-Roch (à mon avis il s'agit de Saint-Roch des Aulnaies) ait été en France à l'époque de la Bête, bien que les passages de la France vers le Québec étaient réduits à l'époque.

Il y a près de 150 km entre Kamouraska et Québec le loup-garou mentionné dans le deuxième article avait donc un fichu territoire !

Conclusions : Nos cousins d'outre Atlantique ont connu les mêmes problèmes que nous au dix huitième siècle et notre bête intéressait donc bien les québécois en 1767, ça continue en 2010 !

## Une chanteuse dévorée par des coyotes

Nous avons appris du Canada cette nouvelle étonnante mais qui semble bien vérifiée : Une jeune Torontoise de 19 ans, Taylor Mitchell, est décédée en Nouvelle-Écosse après avoir été attaquée par deux coyotes dans le parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

La victime effectuait une randonnée dans le sentier Skyline, au nord de Chéticamp, lorsqu'elle a été attaquée. Elle a été transportée à l'hôpital de Chéticamp, puis à celui d'Halifax en hélicoptère. Elle se trouvait alors dans un état critique.

La directrice du parc, Hélène Robichaud précise

que d'autres promeneurs ont chassé les coyotes et appelé les services d'urgence. Le biologiste Bob Bancroft, un spécialiste de la faune, affirme que ce genre d'attaque est extrêmement rare. Il affirme qu'il n'a jamais entendu parler d'un cas aussi sévère auparavant en Nouvelle-Écosse. Cette attaque surprend aussi Simon Gadbois, un expert en comportement animal (voir son interview plus bas). Bob Bancroft précise que le poids d'un coyote peut s'élever à environ 22 kilos. Ces animaux sont généralement très craintifs, mais ils peuvent se montrer agressifs. Le biologiste explique que dans un parc national, où la chasse est interdite, les coyotes peuvent s'habituer à la présence des humains sans avoir peur de représailles. Selon M. Bancroft, il est possible que les coyotes aient renversé la jeune femme complètement par surprise parce qu'ils avaient peur d'elle. Il dit que les animaux avaient peut-être la rage. Bob Bancroft ajoute qu'il s'est déjà lui-même trouvé face à un

Taylor Mitchell, photo Cape Breton Post



coyote un jour où il se promenait seul en forêt. Le biologiste explique qu'il est resté sur place, sans agir comme le ferait une proie, et que l'animal a fini par s'éloigner. M. Bancroft recommande aux randonneurs de rester alertes en forêt, de ne pas utiliser un baladeur et de se munir d'un couteau. Le sentier Skyline, le plus fréquenté du parc, est fermé jusqu'à ce que la meute de coyotes dans le secteur soit abattue. Cette meute pourrait compter une demi-douzaine de bêtes. « C'est radical, mais peut-être que c'est nécessaire », juge Simon Gadbois. Un agent de la GRC a tiré un coup de feu vers un des animaux, mais on n'a pas retrouvé de corps. Les autorités ont abattu un coyote par la suite, mais elles ne peuvent confirmer qu'il s'agissait de l'un de ceux qui ont attaqué la jeune femme. Taylor Mitchell était une chanteuse. Elle effectuait une tournée dans les provinces maritimes. Elle était en nomination pour le prix de jeune artiste de l'année au Canadian Folk Music Award, à Gati-neau, en novembre.

#### **Un expert en coyotes répond aux questions suite à l'attaque funeste dans les hautes-terres.**

Traduction d'un article publié dans le Cape Breton Post du 28 novembre 2009 (extraits) :

Des questions sur le comportement des coyotes ont surgit dans les semaines qui ont suivi l'attaque fatale dans le parc national des hautes-terres. Voici le point de vue du consultant du Cape Breton Post Simon Gadbois, éthologue de l'université de Dalhousie, sur ces questions. Ses recherches portent sur les loups, les coyotes, les renards roux, les chiens et les autres carnivores ainsi que sur les reptiles et les poissons. Il fait aussi parti de la brochette d'experts qu'a consulté Parc Canada suite à l'attaque.

#### **Q : Est-ce que la population du Cap Breton est un mélange de quelque chose? Si oui, à quel point? Cela étayerait la théorie du coy-loup.**

R : Lorsque l'on dit coy-loup, les gens imaginent un mélange 50-50. Il est raisonnable de supposer que nos coyotes de l'Est sont plus coyotes que loups. Mais en raison des similitudes génétiques entre les coyotes, les loups et les chiens cela n'est pas facile à déterminer à l'aide des techniques de génétique moléculaire, ou à l'aide des marqueurs morphologiques et anatomiques traditionnels. Dans la nature, les coyotes et les loups (ex : à Yellowstone) ont une relation très antagoniste.

#### **Q : Le coyote est-il naturellement une menace pour les humains ou réputé agressif envers les humains?**

R : Ce sont des carnivores et des animaux sauvages. Ils peuvent devenir agressifs envers les humains s'ils protègent leurs petits ou leur nourriture (ex : une

carcasse). Les agressions non provoquées chez les animaux (réellement) sauvages sont très rares et on a jamais entendu parler d'une agression brutale (comme celle qui vient de se produire), et ce n'est certainement pas typique si l'on considère que la victime était une adulte.

#### **Q : Si l'attaque qui vient de se produire n'est pas caractéristique du comportement du coyote, quelle serait la meilleure hypothèse sur ce qu'il l'a provoquée?**

R : On peut spéculer pendant des heures là-dessus. Je pense que le problème ne vient pas des coyotes, mais plutôt des humains. Premièrement, nous avons exterminé les loups des Maritimes; le coyote l'a remplacé dans la chaîne alimentaire. Deuxièmement, on sait que des gens nourrissent à la main la faune dans les parcs, et cela est arrivé dans nos parcs nationaux avec les coyotes. Troisièmement, de jeunes coyotes pris comme animaux de compagnie (plusieurs sources fiables m'ont confirmé qu'il s'agit d'une pratique répandue) libérés dans la nature en raison de la difficulté de les contrôler (parce qu'ils tuent le chat ou les poulets du voisin) peuvent devenir très dangereux. Les deux derniers facteurs peuvent expliquer la brutalité de la dernière attaque. Les coyotes en captivité et apprivoisés peuvent être des animaux très amicaux et/ou très agressifs. Il existe de grandes différences entre les individus et ils sont reconnus aussi pour être imprévisibles. Des individus qui ont eut pendant des années un comportement de type chien peuvent soudainement se retourner contre vous avec une agressivité sans précédent. Bien que la plupart des coyotes aient tendance à être timides dans la nature, j'ai vu plusieurs jeunes arborant une saine curiosité. Ils peuvent vous suivre prudemment, mais aussi longtemps que vous agissez de façon assurée, il ne devrait pas y avoir de problèmes. La pire chose à faire est de paniquer et de se mettre à courir. À l'opposé faites du bruit, faites en sorte d'avoir l'air plus imposant, agitez les bras et retirez-vous lentement.

#### **Q : Qui sont leurs prédateurs?**

R : Potentiellement les loups, mais cela n'est plus un facteur dans les Maritimes. Les humains.

#### **Q : Est-ce que la théorie voulant que les coyotes soit plus portés à attaquer une femme pendant ses périodes menstruelles est fondée?**

R : C'est une théorie intéressante, mais il n'y a pas d'évidence scientifique pour la démontrer. Les coyotes, comme plusieurs autres prédateurs, n'attaqueront pas les proies d'envergure (ou proies perçues) si elles semblent en bonne santé dans leurs mouvements. Voilà donc peut être un animal soupçonnable qui a été oublié dans l'inventaire cité plus haut !

## La carrière militaire de Robert François Antoine de Beauterne

Voici un article signé Serge Colin qui, comme toujours, est extrêmement « pointu » sur le plan historique. Certains y verront peut être peu de rapport avec la bête et pourtant c'est grâce à de petits détails tel celui évoqué ici, que l'on pourra désormais avancer. Serge Colin est un ancien officier et a naturellement une parfaite connaissance de ces affaires militaires, lisons le donc et merci à lui pour sa participation.

Plusieurs ouvrages consacrés à la bête du Gévaudan, donnent au plus jeune fils de « Monsieur Antoine » (lequel accompagna son père dans la poursuite de la bête), la qualité de gendarme dans la garde du Roi. Cet errement (1) comme plusieurs autres insérés dans divers ouvrages censés être parfaitement documentés (2) historicisés par la suite par internet, doit être dénoncé et corrigé. C'est pourquoi nous avons pensé utile, aux yeux des historiens sérieux de la bête et de leurs lecteurs, de présenter la carrière militaire réelle de Robert François Antoine, dont les états de service officiels conservés aux archives de l'Armée de Terre, démontrent qu'il accomplit toute sa carrière militaire dans la Compagnie des cheveau-légers de la Garde du Roi. Quant à son appartenance, obligatoire pour ce corps, à la noblesse, il était noble et écuyer par droit de naissance, seigneur de Beauterne en 1764, chevalier de l'Empire en 1808, maintenu dans cette qualité en 1814. Suivons, au fil des ans et sur pièces authentiques, la carrière de R F Antoine dans les cheveau-légers de la Garde.

**Mai 1763** : François Antoine présente une supplique circonstanciée pour que soit accordée à son fils Robert François (qui aura 15 ans en 1763) une place dans les cheveau-légers de la Garde du Roi, avec dispense des 41 ans qui manquent à sa Maison pour parfaire les 100 ans de noblesse minimum exigés pour cette unité. Il fait valoir les services éminents de nombreux membres de sa famille directe ou par alliance.

**28 juillet 1763** : Le sieur Beaujon, généalogiste des Ordres du Roi, adresse au Duc de Chaulnes (3) deuxième lieutenant des cheveau-légers, un certificat

de noblesse remontant à 1704, au nom du postulant Robert François Antoine, porte arquebuse du Roi depuis 1758.

**31 décembre 1770** : Décision du duc d'Aiguillon (4), lieutenant de la compagnie de 200 cheveau-légers de la Garde d'admettre, comme cheveau-léger titulaire « son cher compagnon Robert François d'Antoine de Beauterne, lequel sert à la compagnie comme surnuméraire (6) depuis le 10 mai 1763.

**17 mars 1789** : Le duc d'Aiguillon demande au ministre de la Guerre, pour le sieur Antoine de Beauterne, cheveau-léger réformé (7), en possession depuis le 29 décembre 1779, d'une commission de capitaine, une commission de lieutenant-colonel et un emploi de major ou de lieutenant-colonel dans un régiment provincial.

**Sans date** : Vraisemblablement de 1789 ou de 1790, Monsieur Antoine de Beauterne, ci devant cheveau-léger réformé, services depuis le 10 mai 1763, commission de capitaine en 1779, demande la croix de chevalier de l'Ordre de Saint Louis. Avis du ministère de la Guerre : il n'aura les 28 ans de service exigés (8) que le 10 mai 1791. Toutefois ses services depuis 1758 peuvent justifier une dérogation. Bien que recommandé par le duc de Bourbon (9) il n'obtiendra sa croix que le 31 janvier 1791, dans la dernière promotion avant la suppression de l'ordre.

**31 mai 1817** : Le ministère de la Guerre établit un état des services militaires de « Monsieur le Chevalier Antoine de Beauterne » que l'intéressé signe de ces noms et titres. Il fait mention de 16 ans et 7 mois comme cheveau-léger de la Garde du Roi, de 35 ans et 2 mois comme capitaine de cavalerie et de 2 ans et 3 mois (24/02/1815 au 30/05/1817) comme chef d'escadron (10). Il est chevalier de Saint Louis, membre de la Légion d'honneur, chevalier d'Empire (1809).

En voici assez, pensons nous, pour qu'il soit bien établi que c'est dans les cheveau-légers de la Garde et non dans les Gendarmes que Robert François Antoine de Beauterne servit de 1763 à 1788, date de dissolution de cette unité d'élite de la maison du Roi.

### Les cheveau-légers de la Garde du Roi :

Qu'étaient donc ces cheveau-légers de la Garde, unité d'élite où, en 1763, Robert François Antoine fut admis, avec dispense de noblesse, formation spéciale qui conférait au simple cavalier rang d'officier dans la ligne ?

**Orthographe** : la forme primitive consacrée par l'usage et remontant au moyen français est « cheveau-léger » au singulier, au pluriel seul le terme « léger » prend un « s ». On remarquera cependant que toutes les pièces concernant R F Antoine aux archives de



*Dessin de P. Berthelot : Robert François Antoine de Beauterne cavalier de la garde ordinaire des cheveau-légers du Roy vers 1765.*

l'armée de Terre orthographiaient « chevaux » avec un « X » fautif ... à l'exception de l'état des services établi sous la Restauration. Curieusement la langue allemande utilise la forme française correcte ; les armées prussiennes, bavaoises, hessoises, autrichiennes ayant conservé jusqu'en 1914 des régiments de cheveau-légers. En France, les régiments de ce nom, français ou polonais disparurent avec la chute de Napoléon 1<sup>er</sup>.

**Origine et historique :** C'est Henri IV qui, en 1593, institua pour sa garde personnelle la compagnie des cheveau-légers par substitution aux deux compagnies de 100 gentilshommes au bec de corbin (11) créées par Louis XI. Le Roi lui-même était capitaine de cette compagnie de cavalerie légère (12). Sous Louis XIII, la compagnie compte 120 hommes en 1611 et monte à 200, officiers compris, en 1641. À l'origine, roturiers ou nobles pouvaient acheter une charge de cheveau-léger qui anoblissait par ailleurs après cinq ans de services. Mais peu à peu, l'accès fut réservé aux nobles. Sous Louis XV, il fallait prouver cent années de noblesse effective et occuper d'abord une charge de sous-numéraire avant d'accéder à un poste en titre parmi les 200 privilégiés ; le « piston » pouvait d'ailleurs procurer des dérogations comme nous l'avons vu pour Antoine. Parmi les privilèges des cheveau-légers et de tous les membres de la Garde, celui d'une entrée gratis dans les théâtres. Les cheveau-légers se distinguèrent à Dettingen (27 juin 1744) au prix de terribles pertes et à Fontenoy (11 mai 1745). Les mesures de rigueur budgétaire sous le règne de Louis XVI amenèrent la dissolution de la compagnie des cheveau-légers en 1788 ... et la réforme de R F Antoine.

**Organisation et effectifs :** À l'époque où servait R F Antoine de Beauterne, la compagnie des cheveau-légers de la Garde du Roi était ainsi organisée :

-Effectif total : 200 hommes.

-Commandant de compagnie (capitaine) : le Roi.

-Commandant effectif : un capitaine-lieutenant (13).

-Deux lieutenants, quatre cornettes (porte étendard), dix maréchaux des logis, huit brigadiers, huit sous-brigadiers (14).

-Hors effectif : les utilités (quatre porte étendards au sens matériel du terme comme domestiques des cornettes), quatre sous aides major, quatre trompettes, un timbalier, un aumônier, un apothicaire (pharmacien et infirmier), un vétérinaire.

-Aux 200 titulaires s'ajoutaient des cavaliers surnuméraires.

#### Notes :

- (1) Errement : habitude invétérée et mauvaise (Robert), manière de dire, d'écrire, d'agir, ha-

bituelle mais inexacte et fautive (dictionnaires anciens).

- (2) Ainsi, la persistance chez ces auteurs du nom de terre de Beauterne accolé à celui de François Antoine père, du nom de Martin à Jean Charles Marc Antoine d'Enneval ; la réputation déplorable attribuée au comte de Morangies, en dépit des notes que lui attribue le ministre, de sa promotion au grade de maréchal de camp et de la cravate de commandeur de Saint Louis, etc...
- (3) Le duc de Chaulnes, quatrième du nom est l'arrière petit fils d'Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, frère de l'oiseleur qui poussa Louis XIII à se débarrasser de l'aventurier Concini et fut créé duc de Luynes et connétable.
- (4) Le duc d'Aiguillon qui sera ministre de la Garde sous Choiseul était un du Plessis de Richelieu, descendant du petit neveu du cardinal, héritier des noms et titres de celui-ci. Au catalogue des gentilshommes établi en 1789, les qualités d'Aiguillon s'étalent sur six lignes.
- (5) Le nom de terre de Beauterne n'apparaît ni dans la supplique de 1763 ni dans le certificat de noblesse. Ce fief n'a donc été acquis par Robert François Antoine qu'entre 1763 et 1775, puisqu'il en porte le nom lors de sa mission en Gévaudan. Rappelons que l'un de ses frères se dit seigneur de Frileuse.
- (6) La compagnie de cheveau-légers comportait limitativement 200 cavaliers mais un certain nombre de gentilshommes étaient admis en surnombre en attendant qu'une place de titulaire soit vacante ; ils ne percevaient aucune solde. Dans l'administration civile, des surnuméraires existaient tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle.
- (7) Un officier « réformé » n'est pas un officier expulsé de l'armée par retrait d'emploi et par raison disciplinaire mais un officier mis en disponibilité par suite de la dissolution du corps où il servait. Dans le cas d'Antoine les cheveau-légers avaient été supprimés en 1788.
- (8) Lors de la création de l'ordre par Louis XIV, en 1694, il n'était exigé que dix ans de services. La multiplicité des officiers méritants, le souci de maintenir le prestige de l'ordre sans inflation ont obligé à hausser les exigences.
- (9) Louis VI Henri Joseph de Bourbon (1756-1830) sera en 1818, à la mort de son père, le huitième et dernier prince de Condé. Son fils

unique, titré duc d'Enghien a été enlevé et fusillé sur ordre de Bonaparte en 1804.

- (10) Il n'y avait pas dans la cavalerie d'unité tactique entre le régiment et l'escadron, lequel correspond à la compagnie dans l'infanterie. Le régiment de cavalerie comportait X... escadrons, généralement 4, commandés chacun par un capitaine commandant ; par la suite le grade intermédiaire de chef d'escadrons s'intercalera entre capitaine et lieutenant-colonel et correspond à celui de chef de bataillon dans l'infanterie (on lui dit : mon commandant). R F Antoine de Beauterne fut donc promu 4 galons à la seconde Restauration.
- (11) Ainsi nommé de l'espèce de marteau d'armes qu'ils tenaient en service d'honneur.
- (12) La cavalerie légère des cheveau-légers (l'allemand emploie concurremment avec le terme français celui de « leichte Kavallerie »).
- (13) Ce capitaine lieutenant était toujours un grand seigneur, militaire de haut rang, maréchal ou lieutenant général : sous Louis XIV, le célèbre Lauzun ; le duc de Chevreuse et de Luynes, pair de France ; sous Louis XV, les du Plessis de Richelieu.
- (14) Ces grades subalternes n'empêchaient pas ces messieurs de détenir des commissions d'officiers subalternes ou supérieurs.

Serge Colin



### Expositions à Saint Alban

L'office de tourisme de Saint Alban va organiser de mi juin à mi septembre 2011 une exposition de photographies de Mr Philippe Fourcadier ayant pour thème les lieux où s'est déroulée l'histoire de la bête du Gévaudan. Elle devrait nous entraîner sur les traces de la bête et de ses méfaits, d'est en ouest, de la région de Langogne jusqu'à Saint Chély d'Aubrac et du nord au sud du Haut Gévaudan, du Mont Mouchet jusqu'à Saint-Martin de Born, point le plus méridional de ses attaques, pour finir autour du Mont Mouchet et de la région des 3 monts, dans le nord de la Margeride. Cette exposition sera en deux volets : le premier comprendra une trentaine de photos exposées dans une salle du château au premier étage et le deuxième une dizaine de panneaux photos de 1,5 sur 1,5 m répartis dans tout le village. Un catalogue sera vendu à cette occasion. Chacun pourra laisser libre cours à son imaginaire et tenter de se faire une idée de ce qu'était le vie des habitants, paysans pauvres pour la plupart, isolés dans leurs villages austères, en proie

bien souvent à des intempéries sans concession.

Une deuxième exposition sera permanente et pour ce, l'Office de Tourisme a besoin de tout et de n'importe quoi en rapport avec la bête du Gévaudan et son histoire. Aussi sa nouvelle présidente qui n'est autre que Marie Hélène Soubiran, membre très active du forum internet et libraire du village, lance un appel à tous ceux qui possèdent des documents ou des objets en rapport avec la bête dont ils voudraient se séparer ou seulement les prêter.

Numéro de téléphone de l'office : 04 66 47 61 90 (demander Sophie Monier)

Email de l'office : [ot.stalban@gmail.com](mailto:ot.stalban@gmail.com)

Voici donc un nouveau point d'intérêt et c'est tant mieux car il faut bien avouer que jusqu'à présent on trouvait plus de renseignement sur la bête en Haute-Loire qu'en Lozère.



1 - La porte d'entrée du château en grès rose

2 - La bête sur le clocher de l'église de St Alban, sculpture de N. Pélissier

3 - Le château de St Alban siège de l'OT

### Ils ont participé bénévolement à cette gazette :

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard
- Textes de la gazette : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés)
- Numérisation et mise en page : Michel Midy
- Diffusion de la gazette sur internet : Michel Midy
- Diffusion de la gazette au musée de la bête : Blandine Gires et Jean Richard
- Diffusion de la gazette à la maison de la bête : Bernard Soulier
- Illustrations choisies par Bernard Soulier
- Photos Bernard Soulier (sauf pour celles signées)

## Compléments des références d'écrits et ouvrages relevés en 2010

| <i>Année</i> | <i>Auteur</i>    | <i>Titre</i>                   | <i>Éditions</i>         |
|--------------|------------------|--------------------------------|-------------------------|
| 2010         | Charrel P. M.    | Sang et or la bête du Gévaudan | Compte d'auteur         |
| 2010         | Crouzet Guy      | Bêtes en Gévaudan              | Compte d'auteur         |
| 2010         | Aubazac André    | La bête du Gévaudan 2          | Compte d'auteur         |
| 2010         | Bourret - Grycan | Le secret de la BDG            | Ed du Signe             |
| 2010         | Esnous Patrice   | Les mystères de la BDG         | Sté des écrivains       |
| 2010         | X                | Ressources humaines            | Auvergne                |
| 2010         | Beraud Ch        | La bête du Gévaudan            | France Agricole         |
| 2010         | Solano Th        | La bête du Gévaudan            | La Montagne             |
| 2010         | Coelho J         | Enquête en Gévaudan            | Compte d'auteur         |
| 2010         | Bordes G         | Les secrets de la forêt        | R Laffont               |
| 2010         | Moriceau JM      | Repenser le sauvage            | PU Caen MRSH            |
| 2010         | Bonte P          | La France que j'aime           | Albin Michel            |
| 2010         | Sabatié Vincent  | Les mystères de Lozère         | De Borée                |
| 2010         | Lagrange R       | La bête du Gévaudan            | Images 48               |
| 2010         | Berthelot P      | Les chasseurs de la BDG T1     | Compte d'auteur         |
| 2010         | Courtaud R       | Visite du musée                | Journal mine Noyant     |
| 2010         | Dupuy G          | Margeride                      | En Auvergne No 14       |
| 2009         | Collectif        | La Madeleine 2009              | Bulletin Saugues        |
| 2009         | Amis de la Tour  | Xème anniversaire              | Amis de la Tour         |
| 2009         | Moriceau JM      | Méchant loup                   | Dossiers de Montchauvet |
| 2009         | André A          | La bête du Gévaudan            | Lacour                  |
| 2009         | Oudin Ch         | Sur la piste de la BDG         | Regards d'ainés         |
| 2009         | Plantin Ch       | Si Venteuges m'était conté     | Ed Jeanne d'Arc         |
| 2009         | Collectif        | Le retour de la BDG            | Collège la Présentation |
| 2009         | Olivier Luc      | La Haute-Loire                 | Ed Hauteur d'homme      |
| 2009         | X                | La bête du Gévaudan            | Sciences et Vie Junior  |
| 2009         | Collectif        | La bête du Gévaudan            | Collège la Présentation |
| 2009         | Collectif        | La bête du Gévaudan            | Collège J Barrande      |
| 2001         | De Framond       | Haute-Loire                    | Encyclopédie Bonneton   |
| 1993         | X                | 1000 ans de contes d'animaux   | Milan                   |
| 1987         | X                | La bête du Gévaudan            | BT No 990               |
| 1972         | Prézelin J       | A Decaux raconte               | Télé 7 jours            |
| 1972         | Chevalley A      | 60 énigmes et mystères         | Gründ                   |
| 1968         | Collectif        | Légendes du pays cévenol       | Cité scolaire Alès      |
| 1967         | Subiela          | Tribunal de l'impossible       | Script TV               |
| 1957         | X                | La bête du Gévaudan (BD)       | Johnny Texas            |
| 1930         | Murat            | La Fayette                     | Bellenand               |
| 1911         | Boudet M         | L'ours et le gros gibier       | Haute Auvergne          |
| 1903         | X                | Le panthéon des bêtes          | Lecture pour tous       |
| 1874         | Bachaumont       | Mémoires secrets               | Garnier                 |
| 1873         | De La Rue A      | La vènerie                     | Chasse illustrée        |
| 1847         | De Burdin G      | Documents sur le Gévaudan      | Chapelle                |
| 1839         | Mme X            | La bête du Gévaudan            | Rue Cadet               |

**AUVERS** (Haute-Loire)

# Au pays de la bête du Gévaudan

Association loi 1901



## MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet août de 14 h à 18 h,  
le week end de 14 h à 19 h.

Découverte à pied du pays de la bête en juillet et août.

Contacts :

Bernard SOULIER - rue des écoles - 43 350 SAINT-PAULIEN - E-mail : shoes@club-internet.fr

Tél : 04 71 00 51 42 - Portable : 06 17 89 76 92 - Fax : 04 71 77 66 79

## Le forum de la bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la bête
- Pour préparer un mémoire, un dossier

### Le forum de la bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site : [http://fr.groups.yahoo.com/group/la\\_bete\\_du\\_gevaudan/](http://fr.groups.yahoo.com/group/la_bete_du_gevaudan/)

La validation survient dans la journée (sauf au mois d'août et longs week-ends).

*Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à donner et à recevoir.*

### Les deux responsables du forum :

- Créateur et co-gestionnaire - *Michel Midy* pour la gestion du site, validation des inscriptions.
  - adresse personnelle : [m.midy@orange.fr](mailto:m.midy@orange.fr)
- Co-gestionnaire - *Bernard Soulier* pour la partie historique.
  - adresse personnelle : [shoes@club-internet.fr](mailto:shoes@club-internet.fr)

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours, excepté au mois d'août et moyennes vacances scolaires.



Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de **La Gazette de la bête** :  
<http://midy.pagesperso-orange.fr/gazettes/>

## Sites partenaires et autres participants :

Pour leur présence et la qualité de leurs prestations en 2010.

**Généat 43** Le site de la Généalogie en Haute Loire

**WWW.geneal43.com**  
Le site de la généalogie et de l'histoire de la Haute-Loire

**RELEVÉS**  
**COTES DES REGISTRES**  
**ACTES**  
**AIDES ET TRANSCRIPTIONS**  
**INFOS PRATIQUES**  
**COMMUNES**  
**PERSONNALITÉS**  
**HISTOIRE**

GENDEP43, l'association de Généalogie de la Haute-Loire est associée à ce site

**AMILLO**  
Découvrir et aimer la Lozère  
[www.amilo.net](http://www.amilo.net)

Alain Bonet  
**Sa chronologie**  
[alainbonet@wanadoo.fr](mailto:alainbonet@wanadoo.fr)

**La Bestia**  
GÉVAUDAN 1764  
[www.labestia.fr](http://www.labestia.fr)  
Adrien Pouchalsac et la tanière de la bête à Langogne

**Musée de la bête**  
43170 Saugues  
[www.musee-bete-gevaudan.com](http://www.musee-bete-gevaudan.com)

**L'ombre de la bête**  
Site et cd-rom  
[www.labetedugevaudan.com](http://www.labetedugevaudan.com)

**Association au pays de la bête du Gévaudan**  
Mairie 43300 Auvers  
[betedugevaudan.perso.sfr.fr](http://betedugevaudan.perso.sfr.fr)

Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,

La bête,

Les associations «Macbet» et «Au pays de la bête du Gévaudan»,  
Le Musée fantastique de la bête et la maison de la bête,  
Jean Richard et Bernard Soulier,

**Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011**



# Saugues

Haute-Loire



## Musée fantastique de la Bête du GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

*Contacts :*

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22*

*Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*